

PROCÈS EN APPEL DES KOUNINEF

18 ans de prison ferme requis à l'encontre de Redha Kouninef

P3

ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ETRANGER

Air Algérie publie le programme détaillé des rapatriements

P2

ALGÉRIE

Le taux annuel moyen d'inflation est de +2,3%

P5

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Le lourd tribut du personnel de santé

P3



ALGÉRIE POSTE

Un montant global de 4.022 milliards de DA retiré

Un montant global de 4.022 milliards de DA a été retiré des bureaux de poste et des guichets automatiques (GAB) entre le 1er janvier et le 30 novembre 2020, soit 6% de moins par rapport à 2019, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, faisant état d'une hausse des paiements en ligne. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que 763 milliards de DA avaient été retirés des GAB. Afin de faire face aux défis imposés par la conjoncture sanitaire, il a été également procédé à la promotion du e-paiement, et des résultats encourageants ont été enregistrés, à travers une hausse du nombre des opérations liées aux services de paiement en ligne via la carte Eddahabia durant les 11 premiers mois de l'année en cours, à savoir cinq fois le nombre des opérations effectuées à la même période de l'année passée.

P2

SAHARA OCCIDENTAL/ CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Allemagne met en garde contre la partialité de Washington

La délégation allemande à l'ONU a mis en garde contre la partialité des Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, après la décision du président sortant, Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire. "Etre porte-plume vient avec de la responsabilité. Cela s'accompagne d'un engagement fort pour résoudre un problème, il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il faut agir dans le cadre du droit international", a déclaré l'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heugens. Il a révélé que son pays "reste profondément attaché à une solution politique qui soit réellement dans l'intérêt de tous. Toute la région en profiterait".

P15

Régions

BOUMERDES

Légère hausse de la production halieutique en 2020

P8

BMS

Des chutes de neige sur le Centre et l'Est

P24

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

434 nouveaux cas, 367 guérisons et 11 décès

P3

AGRICULTURE

Un projet de loi sur les forêts bientôt soumis à étude

P4

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ETUSA

Le transport à Alger requiert 2000 nouveaux bus

P2

Sport

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS / RENAISSANCE FC - ESS ANNULÉ

Karaoui: "Nous ne nous attendions nullement à un tel scénario"

P13



Brèves

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ETUSA

Le transport à Alger requiert 2000 nouveaux bus

Le directeur général de l'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), Karim Yacine a assuré qu'une bonne prise en charge du transport urbain dans la capitale (Alger) nécessite un renfort de plus de 2000 nouveaux bus. Le problème est que l'entreprise est, dans l'état actuel des choses, ne pourra pas investir massivement. "L'ETUSA ne réalise pas de gains. Elle veille à assurer son équilibre financier uniquement", fait-il devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN).

"Cela l'a empêché de pouvoir investir", a-t-il ajouté précisant qu'elle "souffre d'un manque de garages d'où ces pertes de 30 millions Da, car les bus d'ETUSA font 1.300.000 km par an sans retour financier pour se garer aux garages de Hussein Dey, El-Harrach et Oued Smar".

Karim Yacine a indiqué que la moyenne d'âge du parc roulant est de 9 années, d'autant que l'entreprise exploite 118 lignes après avoir couvert les nouveaux sites d'habitation à niveau d'Alger, de Reghaia à l'est à Zerlada à l'ouest, avec une moyenne de 3 bus pour une seule ligne, mais pour un meilleur service, il faut 4 bus pour une seule ligne.

Concernant les ressources humaines, le P-Dg de l'ETUSA a fait savoir que l'entreprise compte 3.803 travailleurs, à raison de 4 travailleurs par bus, ce qui avoisine la moyenne mondiale variant entre 5 et 8 travailleurs par bus.

Concernant la situation sanitaire actuelle, M. Karim a affirmé que l'entreprise, et à la lumière de la pandémie du coronavirus, a assuré le transport des travailleurs du secteur sanitaire et de certaines entreprises publiques compte tenu des mesures de confinement ayant interdit aux transporteurs privés d'exercer leur activité durant les horaires du confinement.

Abir.N

ALGÉRIE TÉLÉCOM "Le réseau de la fibre optique a atteint 11.650 km"

Le Président directeur général (Pdg) d'Algérie Télécom, Hocine Helouane, a révélé jeudi devant la commission des transports et des télécommunications de l'APN que le réseau de la fibre optique a atteint 11.650 km, affirmant que l'objectif consiste à "remplacer les câbles en cuivre qui sont à l'origine des grandes perturbations et qui sont volés à plusieurs reprises en raison de l'augmentation du prix du cuivre au niveau des marchés internationaux des produits primaires".

Parallèlement au remplacement du réseau classique par la fibre optique, M. Halouane a expliqué que la société Algérie Télécom œuvre à "moderniser les réseaux d'accès à travers le remplacement des anciens appareils par des appareils technologiques de nouvelle génération permettant aux clients l'accès aux services de téléphonie et d'internet sur le même appareil et avec des hauts débits et une meilleure qualité de service".

Par ailleurs, le P-Dg d'Algérie télécom a affirmé que "la bande passante a connu également un bond qualitatif, passant de 20 gigabits en 2010 à plus de 2 téra bits actuellement". M. Helouane a souligné qu'Algérie Télécom "poursuivra ses efforts pour développer le réseau haut débit" au niveau national, car son objectif demeure "de répondre à la demande croissante d'internet haut débit et de renforcer la position d'Algérie Télécom pour devenir le partenaire distingué dans le domaine technologique". Hocine Helouane a indiqué, en outre que l'entreprise s'apprete à lancer plusieurs projets en vue de "moderniser et de sécuriser l'infrastructure" des télécommunications, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a rappelé que l'entreprise «détient la majorité des actions dans deux filiales publiques à savoir COMINTAL, une société spécialisée dans l'exploitation de l'excédent des fibres optiques des sociétés par actions (Algérie Télécom, Sonatrach, Sonelgaz et SNTF), et SATICOM, spécialisée dans le développement des services dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication à travers a valorisation des résultats de la recherche.

Sid Ali

ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

Air Algérie publie le programme détaillé des rapatriements

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a publié jeudi dans un communiqué le programme détaillé des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger prévus du 23 décembre 2020 au 31 janvier 2021. Ainsi, les vols de rapatriement concernent la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unis et le Canada, a ajouté la même source.

S'agissant de la France, les vols de rapatriements seront à sens unique France-Algérie, tous les jours de la semaine (quotidien) pour les vols entre Paris Orly-Alger et Marseille/Alger, alors que les vols entre Lyon/Alger sont programmés tous les jeudis, samedis et dimanches. Les vols entre Lille-Alger seront disponibles tous les mardis, tandis que ceux entre Metz-Algertous ils seront assurés tous les lundis à partir du 04 janvier 2021.

Pour le reste des vols prévus dans d'autres pays de l'Europe, Air Algérie a indiqué qu'ils se feront assurés dans les deux sens et concernent Alger/Frankfurt/Alger (tous les mercredis), Alger/Alicante/Alger (tous les jeudis), Alger/Barcelone/Alger (tous les dimanches), ainsi que les vols Alger/Madrid/Alger (prévus tous les vendredis à partir du 1er janvier 2021).

Concernant les vols de rapatriement au départ du Moyen-Orient, les vols sont prévus aussi dans les deux sens et concernent Alger/Dubaï/Alger disponibles tous les jeudis à partir du 07 Jan-



vier 2021. Les vols de rapatriements au départ du Canada seront assurés dans les deux sens Alger/Montréal/Alger et affichées tous les samedis à partir du 02

janvier 2021. Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR né-

gatif 72 heures avant la date du vol, et être inscrit sur le site rapt.airalgerie.dz, a souligné par ailleurs la compagnie nationale.

R.N

ALGÉRIE POSTE

Un montant global de 4.022 milliards de DA retiré

Un montant global de 4.022 milliards de DA a été retiré des bureaux de poste et des guichets automatiques (GAB) entre le 1er janvier et le 30 novembre 2020, soit 6% de moins par rapport à 2019, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, faisant état d'une hausse des paiements en ligne.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que 763 milliards de DA avaient été retirés des GAB. Afin de faire face aux défis imposés par la conjoncture sanitaire, il a été également procédé à la promotion du e-paiement, et des résultats encourageants ont été enregistrés, à travers une hausse du nombre des opérations liées aux services de paiement en ligne via la carte Eddahabia durant les 11 premiers mois de l'année en cours, à savoir cinq fois le nombre des opérations effec-

tuees à la même période de l'année passée. Même constat pour les terminaux de paiement électronique (TPE), où l'on enregistre huit fois le nombre des opérations relevées à la même période en 2019.

De même qu'un nouveau service de paiement par code à réponse rapide, dit Code QR, a été lancé, via Barid Pay, permettant «aux clients d'Algérie Poste d'effectuer, avec célérité, les différentes opérations de paiement sur smart-phones».

Selon M. Boumzar, le secteur a eu recours à «la suspension temporaire» des opérations de retrait d'argent par des personnes morales titulaires de comptes courants CCR, pour accorder la priorité aux opérations de retrait des salaires, pensions et retraits effectués par les citoyens (personnes physiques). Cependant, les personnes morales ont été orientées vers l'utilisation des moyens de paiement écrits disponibles, à l'instar des

chèques certifiés, des transferts de compte à compte, ou via le système de compensation électronique des chèques conçu pour les banques. Le secteur a adopté le système de plafonnement provisoire des opérations de retrait via les guichets postaux en vue de permettre à un plus grand nombre de citoyens de retirer, à temps, leurs salaires et pensions, outre la mobilisation des agents de poste et des bureaux de poste mobiles au niveau des institutions et administrations publiques en vue de faciliter les opérations de retrait des salaires à leurs fonctionnaires et employés, notamment au profit du personnel des secteurs mobilisés dans la lutte contre la pandémie, à l'image de la santé. A cet effet, Algérie poste a mis son parc de véhicules de transport des fonds à la disposition de la Banque d'Algérie (BA) pour assurer la disponibilité de la liquidité au niveau national.

Synthèse : Aziz T

ABDELBAKI BENZIANE (MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

La formation doctorale est prioritaire

Le ministre de l'enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane a rappelé, jeudi, lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, que le nombre de doctorants au titre de l'année universitaire 2019-2020 était estimé à près de 131 000 candidats pour les épreuves écrites du concours de doctorat, postulant pour 6300 postes de formation ouverts durant la même année. Il a ajouté que ce nombre était appelé «à doubler», dans le sens où chaque candidat «peut participer à trois concours au moins dans différents établissements universitaires, ce qui portera le nombre de participants à ce concours à près de 400 000.

A cette occasion, M. Benziane a indiqué que la consécration «du concours, en tant que condition pour la formation en cycle doctoral, s'explique par la multitude de candidats titulaires d'un master désireux d'accéder à ce cycle en comparaison au nombre limité de postes de formation ouverts annuellement au niveau des établissements d'ensei-

gnement supérieur éligibles à l'organisation de cette formation. A cet égard, il a rappelé les anciennes procédures adoptées pour les titulaires d'un master à travers lesquelles le «Conseil scientifique» accordait le visa «d'admission en troisième cycle et non pas par voie de concours», ajoutant que l'ancienne vision a été modifiée et que cette «préoccupation s'inscrit désormais au sein de la stratégie du secteur à moyen terme».

A cet effet, le ministre a mis en avant le caractère «prioritaire» que revêt la formation doctorale et son rendement pour le secteur, en témoigne le nombre de dispositions prises dans ce sens, citant la création d'une commission nationale de réhabilitation des cursus de formation doctorale et une autre chargée de l'examen des offres proposées par les établissements de l'Enseignement supérieur, avec la détermination des postes de formation ouverts pour chaque offre, et en tenant compte des capacités scientifiques et humaines

disponibles au niveau de chaque établissement. Un comité de formation doctorale a également été créé au niveau de chaque établissement universitaire avec l'élaboration d'une charte des droits du doctorant et ses obligations, ce qui permet aux organismes d'évaluation d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant.

Sur un autre chapitre, le ministre a affirmé que la «nouvelle» loi d'orientation du secteur de l'enseignement supérieur était à l'étude au niveau des établissements universitaires, soulignant qu'elle prend en considération tous les «scénarios» relatifs aux études de troisième cycle (doctorat).

A une question sur l'ouverture d'un département pour les langues Allemande et espagnole et un autre pour les sciences islamiques à l'Université de Tiaret, le ministre a précisé que cette mesure «exige de l'établissement universitaire de formuler une demande dans le cadre des conférences régionales».

Abia Mimeche

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Le lourd tribut du personnel de santé

Le personnel de la santé continue à payer un lourd tribut dans sa lutte contre la pandémie du coronavirus. Il ne se passe pas un jour sans qu'un nouveau martyr vienne s'ajouter à une liste qui s'allonge inlassablement.

Selon le ministre de la santé Abderrahmane Benbouzid, le nombre de décès a atteint 141 tandis que le nombre de contaminations est de 10817 depuis le début de la pandémie. Ce qui place le secteur de la santé à la première loge des catégories touchées par l'infection.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, Benbouzid a rendu un hommage à l'ensemble des travailleurs du secteur de la santé et même ceux en dehors de ce corps qui ont démontré un haut sens de responsabilité, de courage et de dévouement face à cette pandémie. Par ailleurs, le ministre de la Santé a affirmé la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades Covid-19, écartant la création ou l'affectation «d'un établissement donné» à la prise en charge des malades atteints de Covid-19, raporte l'agence officielle APS. Benbouzid a déclaré en réponse à une question sur l'affectation d'un établissement donné pour soigner les malades atteints Covid-19, que «cela est pratiquement impossible, car il est irréaliste d'accueillir un grand nombre de malades dans un seul établissement faute de moyens matériels et humains». Soulignant «la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les ma-



lades Covid-19 adoptée par la tutelle depuis le début», le ministre a précisé que cette stratégie tend à «protéger les malades non infectés et ceux souffrant d'immunosuppression tels que les cancéreux et les insuffisants rénaux». Rappelant l'affectation de plusieurs services à la prise en charge de ces malades au niveau de la majorité

des établissements de santé, le ministre a ajouté que plus de 18.000 lits au niveau national et plus de 1400 lits en soins intensifs ont été assurés, outre l'élément humain pour veiller en permanence sur les malades. Pour éviter la contamination au niveau des établissements hospitaliers accueillant les malades, le

secteur de la santé s'est engagé à suivre le protocole relatif à leur accueil avec l'affectation d'espaces de sélection loin des urgences, a-t-il rassuré. Redoutant la saturation des hôpitaux, certains responsables syndicaux ont proposé l'affectation de certaines structures au service des malades Covid.

Abir T.

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

434 nouveaux cas, 367 guérisons et 11 décès

Quatre cent trente-quatre (434) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 367 guérisons et 11 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 97.441 dont 434 nouveaux cas, soit 1,0 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2716 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 65.144, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 18 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, à également fait savoir Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

NOURIA BENGHABRIT (ANCIENNE MINISTRE DE L'EDUCATION)

“J'ai été convoquée par le tribunal en tant que témoin”

L'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a réagi, jeudi, à son audition mercredi 23 décembre par le tribunal de Sidi Mhamed d'Alger. «Face à la désinformation colportée par certains organes de presse et dans des réseaux sociaux, je précise que j'ai été convoquée par le tribunal de Sidi Mohamed le 23 décembre 2020 en tant que témoin et qu'aucune accusation n'a été portée contre moi», a-t-elle écrit dans un tweet sans donner plus de détails. L'ancienne ministre aurait pu communiquer plutôt sa version des faits au lieu d'accuser la presse de colporter n'importe quoi. Pour rappel, Nouria Benghabrit, a comparu, mercredi 23 dernier, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi Mhamed, d'Alger, rapportent plusieurs médias. Il s'agit là de la première comparution de l'ancienne ministre de l'ère Bouteflika, devant le juge de la 2e chambre du pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi Mhamed. L'ancienne ministre a été entendue dans des affaires de corruption pendant la période où elle était à la tête du ministère de l'Éducation nationale.

R.N

PROCÈS EN APPEL DES KOUNINEF

18 ans de prison ferme requis à l'encontre de Redha Kouninef

Une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA a été requise à l'encontre de Redha Kouninef, l'ainé et le plus connu de la fratrie. Le procureur général a, en outre, requis 15 ans de prison ferme à l'encontre des autres frères Karim-Abdelkader et Tarek-Noah Kouninef, assortie de la même amende.

Contre Keddour Ben Tahar, le gérant du groupe KouGC, le procureur a requis 10 de prison ferme.

Pour rappel, Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, dont les trois frères sont propriétaires, sont jugés pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Ils ont été condamnés, en première instance par le Tribunal de Sidi M'hamed, à des peines respectives de 16, 12, 15 et 8 ans de prison ferme avec des amendes de 8 millions de DA chacun et la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Plusieurs responsables d'entreprises impliqués dans l'affaire des frères Kouninef, poursuivis notamment pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et obtention d'indus avantages, ont été auditionnés dans le cadre du procès en appel qui s'est poursuivi, jeudi, à la Cour d'Alger.

Le premier accusé dans l'affaire à passer à la barre, Kaddour Ben Tahar, gérant du groupe Kou-GC, une propriété des frères

Kouninef, a nié en bloc toutes les accusations portées à son encontre, affirmant qu'il était certes le signataire du chèque de l'entreprise, mais "pas l'ordonnateur quand il s'agit de sommes importantes", dans sa réponse à une question relative à un retrait, en 2014, du compte de l'entreprise qui a été destiné à l'investissement, effectué par Réda Kouninef pour financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. L'ancien gérant de Kou-GC, en répondant aux questions du juge et du procureur de la République, a dit ne pas avoir des informations de l'ensemble des entreprises filiales du groupe, car "des responsables ont été désignés pour les gérer", a-t-il argué. Il a affirmé qu'il "n'a jamais eu l'information du partage des dividendes par les propriétaires du groupe", signalant, toutefois, que le bénéfice généré par le groupe a été "réinvesti" et destiné à "apurer les contentieux".

Aux questions des magistrats sur le montant du chiffre d'affaires et le bénéfice du groupe, l'accusé a répondu qu'il "ignorait tout" et n'avoir "jamais pensé à récolter les chiffres".

L'ancien directeur général du port d'Alger, Abdelaziz Guerrah, a, pour sa part, déclaré devant le juge, lors de la deuxième journée du procès en appel de l'affaire des frères Kouninef, que la décision de la concession au profit de l'entreprise Cogral, filiale du groupe Kou-GC, d'un terrain de 7000 m2, a été prise par le ministère des transports d'alors, niant, par la même, avoir rencontré les responsables du groupe Kou-GC. Pour l'ancienne directrice

générale de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), accusée, elle aussi, dans la même affaire, toutes "les procédures ont été respectées" concernant l'attribution des terrains industriels à Ain Oussara, wilaya de Djelfa, et à Ksar El Boukhar, dans la wilaya de Médéa, pour le groupe Kou-GC.

L'accusée a affirmé que le cahier des charges concernant ces deux projets a été élaboré par le ministère de tutelle. "Nous étions des exécutants. C'est le ministère qui décide de tout", a-t-elle répondu à la question du juge. Mercredi, à la première journée du procès en appel, Réda Kouninef, l'un des principaux accusés dans cette affaire, avait nié toutes les charges retenues contre lui, affirmant tous les marchés ont été obtenus dans un "cadre légal". Pour rappel, les frères Kouninef ont été condamnés par le tribunal de première instance à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme, avec saisie de leurs biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi qu'une amende de 8 millions de DA chacun. Quant à leur sœur, Souad Kouninef, en fuite à l'étranger, elle a été condamnée à 20 ans de prison par contumace, avec saisie des biens et une amende de 8 millions de dinars.

Un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre. Ils sont tous accusés pour trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de foncier et de concession et non respect des engagements contractuels dans la réalisation des projets publics.

Synthèse : R.N

PÊCHE ET AQUACULTURE

Nouvelles spécialités et mesures pour la rentrée pédagogique 2020-2021

L'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) a lancé, jeudi, la nouvelle année pédagogique 2020-2021 de la formation avec de nouvelles spécialités et mesures exposées lors de la journée portes ouvertes organisée à cette occasion.

Ces spécialités visent "la formation d'une nouvelle génération répondant aux besoins de la profession notamment le travail sur terrain en mer", a fait savoir le directeur général de l'INSPA, Azeb Madjid. Le même responsable, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, a affirmé que "ces formations permettront également l'émergence d'une nouvelle génération qualifiée en matière de métiers de la mer qui prendra en charge le navire et son équipage et ce dans les déplacements vers les pays liés par des conventions avec l'Algérie dans le domaine de la pêche, à l'instar de la Mauritanie et du Soudan".

L'Algérie a conclu des conventions avec plusieurs pays relatives à la pêche dans les périmètres marins de ces derniers et inversement, outre l'obtention de déclarations de la part des autres pays pour traverser leurs eaux territoriales.

Selon M. Azeb, le secteur vise à fournir une main d'œuvre qualifiée dans le domaine de la pêche dans les océans en quête de ressources halieutiques à même de réaliser la sécurité alimentaire du pays dans le respect des conventions et des lois internationales, et d'offrir des professionnels encadrés en mesure de lancer des investissements dans le secteur.

L'INSPA, qui oeuvre également à former des formateurs qui suivent une formation à l'Institut Supérieur Maritime de Bou Ismail (Tipasa), comprend 8 professeurs spécialistes, 15 inspecteurs, 5 ingénieurs, 9 techniciens et 14 professeurs contractuels.

L'Institut veille à concrétiser les objectifs définis dans la feuille de route 2020-2024 portant plusieurs volets, dont l'octroi et l'exercice de tutelle de formation supérieure et de recherche scientifique, la création d'un centre maritime spécialisé en sécurité maritime et en plongée au niveau de l'annexe de l'Institut à El-Marsa en sus du renforcement des capacités techniques et pédagogiques et le développement de la gestion des affaires pédagogiques et des ressources humaines.

Cet établissement organise également les concours et les examens professionnels relatifs au secteur de la pêche, à l'amélioration du niveau des professionnels, à l'actualisation des informations et à la formation continue. L'objectif principal de l'année pédagogique lancée aujourd'hui consiste à apprendre les moyens de prévention, de sécurité et d'hygiène à bord des bateaux et barques ainsi que les moyens de sauvetage au large comme volet important permettant aux gens de mer de faire preuve de vigilance et les bons gestes à adopter à la sortie de la mer, a indiqué le même responsable.

La durée de la formation s'étale sur une durée de 3 ans dont deux ans et demi théoriques et 6 mois pratiques, suivie d'une période pratique de 12 mois leur permettant d'obtenir un certificat selon la compétence prouvée sur terrain.



Arrêté interministériel permettant aux personnes ayant un niveau primaire de scolarité d'accéder à l'Institut

La rentrée pédagogique a concerné cinq écoles (Ghazaout, Beni Saf, Cherrhell, Annaba et El-Kala), deux instituts (Oran et Collo) et l'INSPA à Alger. La rentrée dans ces différents établissements a été marquée par le respect strict des mesures préventives de la propagation de la pandémie de Covid-19, a assuré Aicha Latifa Yagoubi Abdessamed, directrice de formation, de recherche et d'orientation au ministère de la Pêche. Le secteur signera prochainement un arrêté interministériel entre les ministères des Transports et de la Pêche en vue de permettre aux personnes ayant un niveau primaire jusqu'au baccalauréat d'accéder à des formations spécialisées à l'Institut. Le niveau requis auparavant pour ces formations était de 2e année moyenne et plus, indiquant la même source, soulignant que le fort engouement des jeunes aux métiers de la pêche a amené le secteur à leur donner la chance d'accès à cette formation pour obtenir le diplôme principal les

habilitant à obtenir les certificats d'aptitude et de compétence.

D'autres spécialités sont également ouvertes à tous les professionnels de la pêche intéressés par la formation continue, les habilitant à obtenir les certificats de compétence et de marine, notamment en ce qui concerne la sécurité marine qui compte parmi les principales conditions d'obtention des certificats de compétence et d'aptitude, précise la responsable. Les formations concernent les spécialités de capitaine de marine et matelot à la pêche et lieutenant de pêche et officier mécanicien de deuxième classe et lieutenant en mécanique de deuxième classe, a-t-elle ajouté, précisant que l'Institut était ouvert à la préparation de nouveaux programmes, en fonction de la demande et des compétences requises ou à développer.

D'autres spécialités ont été créées dans le domaine de l'aquaculture, en l'occurrence celles de technicien supérieur, technicien et agent technique aquacole, susceptibles d'encourager les investisseurs à lancer leurs projets sur des bases scientifiques.

Lors de la visite effectuée par une délégation ministérielle et de cadres de l'Institut aux différents départements, le directeur général a expliqué les

différentes phases de formation dans chaque spécialité, ainsi que les équipements et supports scientifiques utilisés, à l'instar des chantiers de mécanique, les métiers de soudage, les laboratoires d'électronique et de matronique et aquacoles, outre les chantiers de réparation des filets de pêche, la salle de la sécurité maritime et le bateau-école.

En plus des appareils numériques modernes, l'Institut utilise dans les opérations de formation des radars, outre les exercices de formation, utilisés obligatoirement dans les navires de plus de 10 mètres de longueur. Lesdits équipements constituent des «investissements modernes contribuant à l'amélioration du rendement de la pêche», selon les explications reçues, notant que le prix du seul appareil est de 250 millions de centimes, voire 1 milliard selon le gabarit du navire et le type d'investissement dont il fait l'objet.

Parmi ces équipements, les différents types de radars, un outil indispensable nécessitant des autorisations d'importation, a expliqué M. Azeb, précisant qu'un numéro de série est gravé sur chaque appareil pour prévenir d'éventuels cas de vol ou usage illégal, comme la migration clandestine.

APS

AGRICULTURE

Un projet de loi sur les forêts bientôt soumis à étude

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé, jeudi à Alger, que son département va soumettre "bientôt" aux autorités compétentes un projet d'une nouvelle loi sur les forêts "en définissant les modalités" de leur exploitation à travers un cahier des charges.

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Hemdani a appelé "à l'ouverture de l'investissement" dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique". Le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département accorde une grande importance au secteur des forêts citant comme exemple les forêts de M'sila, de Boutlilias et de La Vierge dans la lo-

calité de Misserghine (W. d'Oran) qui sont classées "forêts protégées" que le ministère "tâche de conserver à travers différents projets lancés".

Quant à l'aménagement de la forêt de Canastel (Oran), évoqué par Abdelhak Kazi Tani, sénateur d'Oran (RND) lors de sa question, M. Hemdani a expliqué que les travaux d'aménagement au niveau de cette forêt "ont été arrêtés suite aux contestations et aux plaintes des citoyens et de la société civile". Il a précisé que la gestion de cet espace de loisir a été confiée à une entreprise relevant de la wilaya.

Le ministre a ajouté que les services de la wilaya d'Oran ont publié des avis d'investissement pour les quatre (04) forêts de loisirs que compte son territoire, indiquant que ces avis ont été infructueux et seront republiés. Concernant les derniers feux de forêts

qui ont touché 10 wilayas du pays en mois de novembre dernier, M. Hemdani a communiqué le chiffre de 2400 hectares (ha) qui ont été ravagés par les flammes, avec plus de 60 à 70% de cette superficie située dans la seule wilaya de Tipaza. A ce propos, il a annoncé avoir signé pour débloquer les indemnités des victimes des incendies de forêts, avant le 15 décembre, une opération qui est en cours, a-t-il mentionné, et ce, conformément aux directives du Premier ministre Abdelaziz Djerad.

Un taux de 50% du foncier agricole non exploité

Répondant à la question du sénateur d'Adrar, Boudjemaa Zefane (FLN), relative à la régularisation de la situation de 75 projets d'investissement dans sa wilaya qui sont en instance, le

ministre de l'Agriculture s'est engagé à "diligenter une commission technique centrale" au niveau de la wilaya d'Adrar afin "d'assainir définitivement cette situation".

M. Hemdani a fait savoir que l'étude des dossiers d'exploitation du foncier agricole de l'Etat réservé à l'investissement et leur validation se fait au niveau de la "commission de wilaya", à l'exception des dossiers dont la superficie dépasse les 100 ha qui sont transférés au niveau du ministère pour un avis technique.

Depuis plus d'une année, aucun dossier n'a été transmis aux services concernés du ministère, a-t-il souligné. A propos de la situation des projets d'investissement transmis au ministère, il a fait état de 107 dossiers traités en 2019 et 2020 et qui ont été transmis aux services de la wilaya

d'Adrar, afin de les étudier et lever les réserves le cas échéant, a détaillé M. Hemdani. Il a précisé en outre que des instructions ont été données au wali d'Adrar pour l'application de la loi afin de récupérer le foncier agricole non exploité et qui servira à l'investissement.

Avançant que 50% du foncier agricole dans toutes les wilayas n'est pas exploité, M. Hemdani a déclaré veiller à la récupération de ces terres, en annonçant que dans la wilaya d'Adrar 102.000 ha ont été récupérés et qui profitaient à 170 bénéficiaires. Le ministre a évoqué, par ailleurs, la création d'un office qui se chargera de tous les projets et investissements, particulièrement dans les régions du sud, qu'il qualifiera de "guichet unique".

APS

ALGÉRIE

Le taux annuel moyen d'inflation est de +2,3%

La taux d'inflation moyen annuel en Algérie est de +2,3 % à fin novembre dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin novembre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de décembre 2019 à novembre 2020 par rapport à la période allant de décembre 2018 à novembre 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de novembre par rapport à celui du mois d'octobre 2020, est de -0,4%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,6%, conséquence d'une baisse des prix des produits agricoles frais qui ont été caractérisés par une décroissance de 3,8%. En dehors de la hausse des prix de la pomme de terre (+9,2%) et des poissons (+3,8%), l'ensemble des produits relevant de la catégorie des produits agricoles frais a observé des baisses. Cette tendance baissière a touché les prix des fruits (-1,9%), les légumes (-15,7%), la viande de poulet (-9,9%) et les œufs (-2,3%), détaille l'organisme public des statistiques. Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6% durant le mois de novembre et par rapport au mois d'octobre 2020 traduisant un relèvement des prix de certains produits, essentiellement les pâtes alimentaires (+15,5%), le couscous (+7,8%) et les légumes secs (+6,3%). Les prix des produits manufacturés ont, également, enregistré un taux de +0,6%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une évolution de +0,4%.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 2,0%, ceux



du groupe "habillement chaussures" ont enregistré une hausse de 0,7%, le reste des biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations, selon la même source. Durant les onze premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,3%, malgré une baisse de 0,9% des prix des produits agricoles frais.

Les prix des biens alimentaires ont connu une stagnation durant les onze premiers mois 2020. Par ailleurs, l'office a relevé que les prix des produits alimentaires industriels ont augmenté de 0,9%, des biens manufacturés de 5,3% et enfin les services de +1,7%. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

R.E

PORT DE ANNABA

Exportation de 300 000 tonnes de Clinker depuis début 2020

Au total, 300 000 tonnes de clinker (un constituant du ciment) ont été exportés, depuis début 2020, vers plusieurs pays africains à partir du port de Annaba, et ce, dans le cadre d'un programme d'exportation prévisionnel estimé à 500 000 tonnes de ce même produit, ont indiqué jeudi des responsables de l'entreprise portuaire de Annaba. Selon ces responsables, l'entreprise prévoit d'augmenter le volume des exportations de ce même produit, au cours de l'année 2021, en améliorant les prestations portuaires et en accompagnant les

exportateurs à travers des services logistiques modernes qui permettront de promouvoir les exportations. Dans ce contexte, il est également prévu de créer des espaces couverts pour le stockage des produits destinés à l'exportation, en particulier le clinker, afin de permettre aux exportateurs d'entreposer la marchandise destinée à l'exportation dans des conditions adéquates au niveau du port, en plus de l'acquisition d'équipements modernes pour le chargement et le déchargement d'une capacité de 1 800 tonnes par heure, a-t-on souligné.

Aussi, dans le cadre des efforts déployés pour accompagner les opérateurs économiques désirant se lancer dans l'exportation, les responsables de l'entreprise portuaire de Annaba, envisagent de créer une zone de réfrigération comptant plus de 300 conteneurs frigorifiques pour encourager les exportations de produits agricoles et autres marchandises nécessitant le respect de la chaîne du froid, a-t-on indiqué. Par ailleurs, durant l'année 2021, le programme d'exportation élaboré par les exportateurs fait état d'un volume prévisionnel des exportations

estimé à environ 900 000 tonnes de clinker à partir du port de Annaba. Ce dernier est considéré comme étant premier sur le plan des exportations hors hydrocarbures à travers le pays et quatrième au niveau national en matière de traitement des conteneurs. Le port de Annaba compte 22 quais d'amarrage, dont des quais réservés à l'exportation des produits du complexe sidérurgique El Hadjar, ceux de la Société des fertilisants d'Algérie (FERTIAL) et de l'entreprise nationale du fer et du phosphate (FERPHOS).

R.E

EPAL

Plus de 5 milliards DA destinés à l'investissement

Le PDG de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Larbi Mohamed a annoncé, jeudi à Alger, la consécration d'une partie du budget de son entreprise pour l'année 2021, soit près de 5,078 milliards de dinars à l'investissement dans les infrastructures de base et les superstructures, et dans les équipements, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans un exposé sur la situation de l'EPAL, présenté devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, M. Larbi a affirmé le report des exportations prévues initialement pour cette année, soulignant que près de 5,078 milliards de dinars ont été consacrés à l'investissement au sein de l'entreprise dans le but d'améliorer la qualité des services. L'EPAL emploie actuellement près de 3.300 travailleurs directs, dont 500 cadres, a rappelé le même responsable, ajoutant que son établissement a garanti plus de 3000 postes d'emploi indirects en faveur des différents opérateurs activant au niveau du Port dans les activités portuaires et maritimes, à l'instar des travailleurs de DP World Djazair qui compte un effectif de près de 800 travailleurs.

Il a ajouté que l'entreprise se base dans l'exercice de son activité sur un matériel diversifié composé de quelque 300 machines de différents types, il s'agit du matériel de service dans la navigation maritime (remorqueurs, vedettes et bateaux pilotes), ainsi que du matériel de sous-traitance comme les porte-conteneurs et les pompes à blé,

ajoute le communiqué.

Il a ajouté, en outre, que 1974 navires avaient accosté le Port d'Alger cette année, accusant un recul de 21,73% par rapport à l'année 2019.

Selon M. Belarbi, ce recul s'explique par la situation économique mondiale impactée par la pandémie de covid-19, ajoutant que les autorités publiques ont suspendu le trafic des navires de et vers l'Algérie depuis avril 2020 jusqu'à présent pour freiner la propagation du coronavirus. Il a également rappelé que les navires de transports des voyageurs représentaient approximativement 20% du chiffre global des navires accostés au niveau du port d'Alger (près de 200 navires par an).

S'agissant du trafic de marchandises, le même responsable a fait savoir que l'année 2020 avait enregistré l'embarquement et le débarquement de quelques 12 millions de tonnes de marchandises y compris des produits pétroliers et des conteneurs traités par "DPWO" contre 14,5 millions de tonnes en 2019, soit un recul de 2,5 millions par rapport à l'année dernière.

Les marchandises ayant enregistré une baisse ressentie, figurent les conteneurs (15%), les produits pétroliers (36%) et les voyageurs (91%), a-t-il précisé.

"Le chiffre d'affaires de la société en 2019 a touché les 10,3 milliards DA", avance M. Belarbi, relevant un recul de 1,6 mds DA (11%) du chiffre d'affaire de cette année.

Et d'ajouter que la compagnie a assuré, durant les

trois dernières années, la réalisation de projets de 8 mds DA destinés à l'amélioration et au développement de l'activité de la société en vue d'offrir des prestations de qualité aux opérateurs économiques et aux citoyens, affirme le PDG. Parmi ces projets, M. Belarbi a cité la restauration du mur extérieur du port et des entrées et la mise en place d'un nouveau port pour voyageurs ainsi que le confortement des plateformes du port en ciment au niveau des quais du port.

Evocant les perspectives du port, il a précisé que l'Etat était déterminé à réaliser le port du centre à Hamdania (Cherchell) avec des normes internationales permettant de concourir avec les grands ports à la Méditerranée.

Même si le sort du port d'Alger n'est pas clair à moyen et long terme, l'entreprise du port d'Alger continue de réaliser ses investissements dédiés aux opérations de maintenance des biens portuaires, de sécurisation des biens et des infrastructures, d'acquisition des équipements et d'amélioration du rendement de l'entreprise et des services offerts aux clients ainsi que la formation du personnel dans divers domaines.

Au terme de l'exposé du PDG, les membres de la Commission ont soulevé une série de préoccupations en tête desquelles l'existence de laboratoires facilitant les opérations d'embarquement et de débarquement ainsi que l'absence de filières des banques à l'intérieur des ports et la nécessité de la numérisation du secteur.

R.E

Brèves

EGYPTE

Le groupe Eni annonce une nouvelle découverte pétrolière

Le groupe énergétique italien Eni a réalisé une nouvelle découverte de pétrole dans la concession Meleiha dans le désert occidental d'Egypte, a-t-il annoncé dans un communiqué publié sur son site web. La découverte a été réalisée grâce au puits Arcadia 9, foré sur la structure Arcadia Sud, qui est situé à 1,5 km au sud du champ principal Arcadia déjà en production, a précisé la même source.

Le puits a été foré à proximité des installations de production existantes et est déjà lié à la production, avec un taux stabilisé de 5 500 barils de pétrole par jour. La nouvelle découverte ajoute 10 000 barils de pétrole par jour à la production brute d'Eni dans le désert occidental d'Egypte, ajoute le communiqué. "La mise en œuvre réussie par Eni de sa stratégie d'exploration axée sur les infrastructures dans le désert occidental par le biais d'AGIBA, une joint-venture entre Eni et Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC), permet une valorisation rapide de ces nouvelles ressources", s'est félicité le groupe pétrolier.

Eni, par l'intermédiaire de sa filiale Ieoc, détient une participation de 38% dans la concession Meleiha tandis que Lukoil en détient 12% et EGPC 50%. Le groupe italien est présent en Egypte depuis 1954 où elle est le principal producteur du pays. La production actuelle d'hydrocarbures en actions d'Eni est d'environ 320.000 barils d'équivalent pétrole par jour.

R.E

TUNISIE

Hausse des réserves en devises à 22,8 milliards de dinars

Les avoirs nets en devises de la Banque centrale tunisienne (BCT) se sont élevés à plus de 22,8 milliards de dinars tunisiens, l'équivalent de 159 jours d'importation, à la date du 23 décembre courant, soit le plus haut niveau atteint depuis le mois de mai 2010.

Par rapport à la même période de l'année écoulée, les réserves sont en hausse de 3,9 milliards de dinars, en valeur (ce qui correspond à 52 jours d'importation supplémentaires). Cette hausse est expliquée par une baisse de la valeur des services de la dette extérieure cumulée, au niveau de 7,6 milliards de dinars, (contre 8,9 milliards de dinars en décembre 2019) et une hausse des revenus du travail cumulée, passant de 5 milliards de dinars, en 2019, à 5,5 milliards de dinars actuellement.

En outre, cette augmentation des réserves en devises a été favorisée par le rétablissement de la balance commerciale à 11,6 milliards de dinars, à fin novembre 2020 (baisse de 6,1 milliards de dinars, par rapport à novembre 2019), due essentiellement, à une régression significative des importations (-19,9%, à 46,6 milliards de dinars, en comparaison avec novembre 2019).

R.E



DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE À ALGER

Fermeture de 18.000 commerces, 7 marchés communaux et 15 centres commerciaux

Les services de contrôle sanitaire de la wilaya d'Alger ont procédé à la fermeture de 18.000 commerces, de 7 marchés communaux et de 15 centres commerciaux dans la capitale depuis le début de la pandémie de Covid-19 pour non respect des mesures sanitaires mises en place dans le cadre du protocole de lutte contre sa propagation, a indiqué jeudi le wali d'Alger, Youcef Cherfa.

Présentant le bilan annuel de son administration, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Cherfa a précisé que, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus aux niveaux central et local, "18.000 commerces, 7 marchés communaux et 15 centres commerciaux ont été fermés pour non respect des mesures sanitaires en place".

Evoquant les contrôles effectués au niveau

des gares routières, en coordination avec les services de sécurité, pour vérifier le respect du cahier des charges et du protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie, le wali d'Alger a fait savoir que sur 273 opérateurs contrôlés, 32 ont été sanctionnés et 109 ont reçu des mises en demeure, avec la mise en fourrière de 8.400 véhicules.

Abordant par ailleurs, le programme de solidarité avec des chefs de famille, professionnels et opérateurs dans le domaine du transport inter-wilayas, M. Cherfa a fait savoir qu'il est réparti en deux opérations, au profit de quelque 29.856 chefs de famille impactés par la pandémie.

Plus précis, le même responsable a dit que le nombre des bénéficiaires au titre de la 1e opération relative au versement d'une allocation de 10.000 Da, s'élevait à près de 50.000 familles.

Quant à la 2e opération, elle porte sur le versement de la 1e tranche de l'allocation de 30.000 Da et qui représente un seul mois, au profit de 4730 bénéficiaires, ainsi que sur le versement de 3 tranches (soit 3 mois) de l'allocation de 10.000 Da au profit de 683 chauffeurs et receveurs de bus de transport de voyageurs inter-wilayas.

Le wali a, d'autre part, fait état de la mobilisation par la wilaya, de 19 unités de santé dédiées à la prise en charge des malades au niveau de 19 établissements hospitaliers, avec un total de 1980 lits et de 218 centres de réanimation.

Outre la réalisation de 1540 tests de dépistage du nouveau Coronavirus au profit des fonctionnaires et travailleurs de la wilaya d'Alger et des circonscriptions administratives, plus de 77.000 opérations de désinfection ont été menées au niveau de toutes les communes.

JIJEL/
INTEMPÉRIES

Retour à la normale
du trafic automobile

Le trafic automobile a repris jeudi après-midi son cours normal à l'entrée Est de la ville de Jijel après la réparation des dommages occasionnés au pont d'Oued El Kantara suite aux récentes intempéries. La réouverture au trafic du pont d'Oued El Kantara est intervenue après l'achèvement des travaux de consolidation de la partie effondrée de cet ouvrage d'art, a précisé Adel Lecheheb, chef de service à la direction des travaux publics. Les travaux menés ont porté sur la restauration de la partie endommagée de la RN-43 reliée au pont et son revêtement en béton bitumineux et la réparation des structures soutenant le pont, a indiqué la même source. La conjugaison des efforts de tous les intervenants a permis d'effectuer la réparation "dans un court délai conformément aux normes en vigueur", a assuré le même cadre. Le pont d'Oued El Kantara, artère névralgique du trafic à l'entrée Est de la ville de Jijel a subi un effondrement partiel la nuit de dimanche à lundi passés à la suite des récentes intempéries et inondations qui avaient occasionné des dégâts matériels et entraîné 18 véhicules, rappelle-t-on.

TISSEMSILT

Six cas de clavelée
ovine signalés

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tissemsilt a signalé six cas de clavelée ovine à El Keltar dans la commune de Layoune, a-t-on appris jeudi auprès de cette inspection.

Ces cas signalés mercredi dans d'une exploitation agricole privée d'élevage ont été examinés par des vétérinaires affiliés à l'inspection, qui ont confirmé qu'il s'agissait de la clavelée, a-t-on indiqué. L'inspection vétérinaire a pris des mesures préventives urgentes, qui ont porté sur l'isolement sanitaire des têtes ovines affectées et leur prise en charge par un traitement, ainsi que la vaccination du bétail au niveau des exploitations limitrophes, a-t-on fait savoir.

L'inspection vétérinaire de la wilaya a réservé un quota supplémentaire de plus de 7.000 doses de vaccin pour les opérations de vaccination préventive des têtes ovines contre la clavelée en cas d'apparition de nouveaux foyers de cette maladie dans la région, a-t-on assuré.

Elle poursuit ses sorties de sensibilisation en direction des éleveurs de bétail de la wilaya pour les exhorter d'informer les services vétérinaires en cas de suspicion d'atteinte. Pour rappel, l'inspection a enregistré en novembre dernier, sept foyers de clavelée affectant une centaine de têtes ovines au niveau des zones de "Boumngouche" et "El Dhaya" dans la commune de Tissemsilt (quatre foyers), "Ain Tahdari" et "Ain Sedra" à Khemisti (deux foyers) ainsi que "Daoui Hassani" à Layoune (un foyer).

Des soins ont été prodigués aux têtes infectées, en plus de la vaccination préventive à plus de deux mille têtes dans les exploitations avoisinantes de ces zones.

BOUMERDES

Légère hausse de la production
halieutique en 2020

La production halieutique et notamment de pélagiques (poissons bleus) a connu une légère hausse depuis le début de l'année 2020 au 15 du mois courant, comparativement à la même période de l'année 2019 et ce malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de la pêche et des productions halieutiques (DPPH).



Le DPPH, Kadri Chérif a indiqué à l'APS que la production halieutique pour la période suscitée à atteint les 6.000 tonnes soit une hausse de près de 2% comparativement à la même période de 2019, ce qui est "positif", eu égard du contexte pandémique qui a paralysé l'activité de pêche pendant une longue période, a-t-il relevé. La production halieutique enregistrée cette durant la même période de 2019 n'a pas dépassé les 5.800 tonnes, a signalé le DPPH.

Le gros de la production de cette année a été réalisé durant les mois de janvier, février, avril, mai, octobre et décembre, avec une production mensuelle estimée entre 600 et 900 tonnes, a observé le même responsable qui a précisé que 90% de la production halie-

utique est représenté par les pélagiques (sardines et anchois) et le reste représente d'autres espèces de poissons, moules et crustacés. Cette hausse de la production a été toutefoix accompagnée par une "perturbation" dans l'offre halieutique sur les marchés locaux, ce qui s'est répercuté négativement sur les prix qui ont connu des fluctuations.

A ce titre, le prix du Kg de sardines, poisson le plus consommé, a atteint les 400 DA, puis les 500 DA avant d'atteindre la barre des 700 DA, durant certaines périodes de l'année en cours, signale-t-on.

Exceptionnellement, une baisse a été enregistrée durant l'été dernier, suite à des indices annonçant une bonne saison halieutique. Durant cette période

la sardine a été cédée contre 200 ou 250 DA/Kg, avant de connaître une nouvelle hausse qui se maintient à ce jour.

L'augmentation de la production halieutique enregistrée est liée notamment à l'adaptation des professionnels de la pêche aux différentes mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19 après la reprise de l'activité, un recul des pannes sur les bateaux de pêche, et un climat et des courants marins favorables de ces derniers mois et qui ont encouragé les pêcheurs à redoubler d'efforts et à multiplier les sorties en mer, a précisé le DPPH.

La baisse des contraventions commises par des pêcheurs et l'interdiction d'exercer pendant la période de repos biologique (du 1er mai au 31août) qui a frappé

les propriétaires de chalutiers, afin de préserver la ressource halieutique, ont également contribué à cette hausse de production, a-t-on ajouté.

La côte de la wilaya s'étend sur près de 100 Km, de la localité d'afir à l'est à Boudouaou-martime à l'ouest et compte 9 plages d'échouage et trois ports principaux d'une capacité d'accueil d'une flottille de pêche 409 embarcations et qui activent actuellement au niveau de toute les infrastructures portuaires locales. Sur ces 409 embarcations 200 exercent au niveau du port de Zemmouri, plus de 100 à Dellys et 100 autres unités de pêche à Cap Djinet.

Plus de 4000 professionnels entre artisans et pêcheurs dont 3700 inscrits.

L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

Signature de conventions en soutien aux PME à Oran

L'annexe de l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat (ex ANSEJ) d'Oran, a signé des conventions avec divers secteurs à l'effet de soutenir et encourager les petites et moyennes entreprises (PME) à développer leur management et les impliquer dans la réalisation de projets, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de cette annexe.

Il a été procédé à la signature de conventions durant le 4ème trimestre de l'année en cours avec notamment l'entreprise Algérie Poste, Algérie Télécom, Naftal, Sonelgaz et la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), pour impliquer des petites et moyennes entreprises ayant bénéficié de financement de l'agence sus-indiquée dans la concrétisation de divers projets inscrits à l'indicatif de ces secteurs au niveau de la wilaya.

De même qu'il a été procédé, au niveau central, à la signature de conventions avec l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) qui prendra en charge, avec le concours d'un nombre de petites entreprises, le nettoyage et la maintenance des nouvelles cités d'habitation de l'AADI à Oran.

Ces conventions interviennent dans le cadre d'une stratégie de collaboration entre divers secteurs visant à promouvoir les PME et les accompagner durant la phase d'exploitation pour assurer leur pérennité et ce, à travers la sous-traitance et leur intégration dans un plan de développement, ce qui permettra de développer leurs activités et de réaliser des revenus, a souligné la même source.

Les entreprises des secteurs avec qui elles ont contracté des conventions, ont exprimé leurs besoins dans ce domaine, a fait savoir la même

source, qui annonce que l'annexe de l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat est en train d'élaborer la liste des entreprises qui ont bénéficié de son concours financier et qui assure la satisfaction des besoins des entreprises des secteurs concernés par faire le choix du meilleur programme.

A la faveur de ces conventions, les PME de la wilaya d'Oran seront soumises à des cahiers de charge pour travailler de manière organisée et offrir des prestations qui leur permettent de réaliser des travaux avec aisance, a-t-on expliqué.

Pour rappel, ces accords signés la semaine écoulée entre la SEOR avec 11 PME pour effectuer des travaux d'amenées de branchement individuel, l'installation des compteurs d'eau et la réparation des fuites d'eau, dans le but d'améliorer le service public dans le domaine de l'eau.

CONSTANTINE

Une enquête sur la qualité du service public de l'eau

Une enquête préliminaire pour évaluer la qualité du service public de l'eau dans la ville de Constantine a été lancée par l'Agence de Bassin hydrographique Constantinois- Seybousse- Mellegue (ABHCSM), ont indiqué jeudi, les responsables de cet établissement public.



L'opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs à l'enquête nationale relative à la qualité du service public de l'eau devant être lancée en janvier 2021 à travers toutes les wilayas du pays sur instruction du ministère des Ressources en eau", a précisé la responsable de la communication auprès de cet organisme Mme. Moufida Touami, au cours d'une conférence de presse sur ce sujet.

L'enquête préliminaire, lancée vendredi dernier à Constantine a ciblé une centaine de clients de la Société de l'eau de l'assainissement de Constantine (SEACO), a fait savoir la même responsable qui a déclaré que les chargés de l'opération ont eu à effectuer un travail de terrain auprès des clients ciblés et recueillir toutes les informations s'agissant de l'alimentation en eau potable avec ses points forts et faibles.

L'opération de recueil d'informations pour évaluer la qualité du service public de l'eau dans la ville de Constantine a été assurée par 2 enquêteurs et 1 contrôleur, a-t-elle souligné, ajoutant que toutes les données et renseigne-

ments collectés seront transférés au ministère de tutelle pour être exploités dans le cadre de l'enquête nationale.

Selon Mme. Yousfi, coordinatrice de l'ABHCSM, il s'agit là d'une action anticipative qui devra permettre aux responsables concernés d'identifier et rectifier les lacunes pouvant se produire, au lancement officiel de l'opération en janvier prochain.

La même responsable, a précisé que l'ABHCSM supervisera l'enquête sociale nationale du service public de l'eau à travers toutes les wilayas de l'Est relevant de l'agence. Elle a par ailleurs affirmé que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour permettre le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions avec la perspective de rentabiliser l'investissement de l'Etat en la matière.

L'enquête, a ajouté la même source, permettra d'évaluer les efforts consentis dans le secteur de l'eau au regard du service public de l'eau et de dresser un état réel du service public. Dans ce contexte, elle a rappelé que l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau

a été chargée de suivre ce processus au niveau régional à travers ses 5 agences de bassins hydrographiques chacune à travers son territoire de compétence. La même responsable a en outre ajouté que l'ABHCSM s'emploie à réussir l'enquête à travers la mise en œuvre et le suivi de l'opération de collecte de données auprès des clients et des structures concernées, les Offices nationaux d'assainissement (ONA) et l'Algérienne des eaux (ADE) des 11 wilayas de la région.

L'opération vient compléter les efforts relatifs à l'inventaire du patrimoine hydraulique des communes, en cours depuis plusieurs semaines, a-t-on fait savoir, précisant que l'enquête permettra aussi au ministère d'évaluer la performance du service public de l'eau, vue par les citoyens, Rappelant l'impact socioéconomique de cette enquête devant impliquée plus de 5.000 jeunes universitaires pour des emplois temporaires, la même source a indiqué que des contacts ont été établis dans ce sens pour le recrutement de jeunes universitaires via l'Agence nationale de l'emploi ANEM.

MASCARA

Entrée en service de huit stations de téléphonie et d'Internet 4G

La wilaya de Mascara a vu depuis le début de l'année en cours l'entrée en service de huit stations de téléphone et d'Internet de quatrième génération (4G), a-t-on appris jeudi auprès de l'unité opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya. Ces stations sont réparties à travers les zones rurales classées comme zones d'ombre de six communes, dont les collectivités locales Ras El Ain Amirouche et Sidi Abdelmoumene avec deux stations chacune et les communes de Mohammadia, Ain Fekkane, Chorfa et Zahana (une station chacune), selon la même source. D'autre part, la réception de six stations similaires est attendue pour le premier semestre 2021, dont les travaux sont actuellement en cours au niveau de zones rurales, notamment à Sedjerara, Nesmoth, Fraguig, Zelamta, Menaouer et Ain Frah. Chaque station, en cours de réalisation, devra fournir entre 600 et 800 lignes téléphoniques et une liaison Internet permettant d'assurer une couverture totale des zones qui en bénéficieront.

TAMANRASSET

Relance de l'investissement industrielle dans la zone d'activités

Des dispositions technico-administratives ont été prises pour la relance de l'investissement industriel au niveau de la zone d'activités de Tamanrasset, a affirmé jeudi le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, lors d'une visite d'inspection à cette zone située à l'entrée Nord de la ville. Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé la relance des activités industrielles au niveau de cette zone de 90 hectares, scindée en 220 lots appelés à accueillir les activités d'investissement et accompagner les opérateurs économiques. Seize (16) opérateurs ont entamé effectivement la réalisation de leurs projets au niveau de cette zone, tandis que 61 lots non-exploités ont été récupérés, a-t-il fait savoir. Le foncier récupéré sera affecté aux investisseurs sérieux, a assuré le même responsable, ajoutant que cet espace a été raccordé aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, et prochainement à celui du gaz naturel.

Cette zone d'activités est appelée à constituer un pôle industriel dans la capitale de l'Ahaggar à même de permettre de répondre aux besoins du marché local, de s'orienter vers l'exportation vers les pays africains dans le cadre du troc et de générer de la richesse et des emplois, a conclu la même source.

ORAN

Lancement d'une première expérience de culture du colza

Une première expérience de culture de colza dans la wilaya d'Oran a été entamée jeudi dans la commune de Boutlélis, a-t-on appris auprès de la subdivision agricole de cette daïra.

Les graines de colza sont plantées sur une surface d'un demi hectare dans un champ expérimental de l'exploitation agricole "Den-nouni Sid Ahmed", a indiqué Kherif Maaraf en marge d'une journée de vulgarisation sur les grandes cultures organisée dans l'exploitation.

Un rendement entre 15 et 20 quintaux de colza par hectare peut être réalisé, a fait savoir le responsable, soulignant que l'expérience menée en collaboration avec l'Institut techno-

logique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès vise à sensibiliser les agriculteurs sur les avantages de cette culture, notamment l'extraction d'huiles végétales naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail, ainsi que la fourniture de nourriture aux abeilles durant la période de floraison et l'ération des sols.

Dans le cadre de cette rencontre de vulgarisation, à laquelle ont participé des responsables de la direction des Services agricoles, de la Chambre d'agriculture, de la Coopérative de céréales et de légumes secs d'Oran et de la station régionale de protection végétale de Misserghine et d'agriculteurs, une autre expérience de culture de dix variétés de céréales

(orge, blé dur et tendre) sur des carrés répartis sur une superficie d'un hectare a été entamée concernant dans ce champ expérimental. L'expérience, dont le coup d'envoi a été donné en présence du responsable de l'union de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), vise aussi à sensibiliser les agriculteurs de la région sur l'importance d'inclure de nouvelles variétés de céréales dans leurs activités pour avoir plus de rendement et améliorer la production en termes de quantité et de qualité, a indiqué le chef de la subdivision agricole relevant de la direction des services agricoles (DSA) d'Oran. Il s'agit de dix nouvelles variétés dont trois variétés d'orge, quatre de blé tendre et trois

autres de blé dur, a-t-il précisé, rappelant que les acteurs de la filière céréalière des régions de Misserghine et Boutlélis adoptent actuellement entre deux ou trois variétés de céréales, selon M. Maaraf.

Cette expérience permettra aux agriculteurs des régions de Misserghine et Boutlélis d'introduire dans leur activité agricole des variétés d'orge, de blé tendre et de blé dur, qui rapportent davantage lors de la prochaine campagne agricole, a-t-on souligné à l'occasion de cette journée de vulgarisation organisée par les services agricoles en coordination avec la chambre d'agriculture d'Oran. La manifestation a aussi permis l'exposition des produits agricoles locaux.



FOOT/ LIGUE 1 - USM ALGER

Anthar Yahia maintenu dans ses fonctions



La direction de l'USM Alger, a décidé de maintenir Anthar Yahia dans son poste de directeur sportif, après avoir songé initialement à le limoger pour mauvais résultats, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football jeudi soir dans un communiqué. "Une réunion s'est tenue jeudi entre le président du Conseil d'administration Achour Djelloul, et le directeur sportif de l'USMA Anthar Yahia au siège du groupe Serport. Lors de cette réunion, il a été décidé de maintenir Anthar Yahia dans son poste de directeur sportif du club avec l'ensemble de ses prérogatives", a écrit l'USMA sur sa page officielle

Facebook. L'USM Alger, avec un triste bilan de deux points récoltés sur quinze possibles en championnat, a complètement raté son début de saison. Le club phare de Soustara a entamé le nouvel exercice, en concédant une défaite en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2). "Les deux hommes ont poursuivi la réunion en axant la discussion sur les améliorations à apporter notamment en faisant appel à d'anciens joueurs dans les différentes structures du club. Par ailleurs, il a été décidé de quitter l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian (ESHRA) dès la semaine prochaine pour retrou-

ver le stade Omar-Hamadi de Bologhine", précise la même source.

Pour rappel, l'USMA consommé déjà deux entraîneurs depuis le début de la saison : François Cicolini, limogé, et Benaraïbi Bouziane, ce dernier a retrouvé son poste d'entraîneur-adjoint, avec l'arrivée à la barre technique de Thierry Froger, qui signe son retour chez les « rouge et noir » après un premier passage lors de la saison 2018-2019, bouclée par un titre de champion. L'USMA recevra le NA Hussein-Dey dans un derby algérois prévu demain (15h00), comptant pour la 6e journée du championnat.

Brèves

FOOT / COUPE DU MONDE U-20 ET U-17

Annulation des éditions 2021 à cause du Covid-19

Le Bureau du Conseil de la Fédération internationale de football (FIFA) a décidé d'annuler les éditions 2021 de la Coupe du monde U-20 et de la Coupe du monde U-17 (garçons) en raison de la pandémie de Covid-19, a annoncé l'instance jeudi sur son site officiel. "En raison de la pandémie de Covid-19, le Bureau du Conseil a décidé d'annuler les éditions 2021 de la Coupe du monde U-20 de la FIFA et de la Coupe du monde U-17 de la FIFA, ainsi que de désigner l'Indonésie et le Pérou - qui devaient organiser ces compétitions en 2021 - hôtes des éditions 2023", indique un communiqué de la FIFA. La décision a été prise par l'instance internationale suite à la consultation des parties prenantes concernées, notamment les associations membres organisatrices ainsi que les confédérations impliquées dans les deux compétitions prévues en 2021. "Il est clairement apparu que la situation sanitaire mondiale ne s'était pas améliorée de manière suffisante pour répondre aux défis associés aux deux compétitions, notamment en ce qui concerne la bonne tenue des différents parcours de qualification", explique la FIFA.

Pour rappel, la sélection algérienne des U-20, engagée en éliminatoires de la CAN-2021, avait été éliminée du tournoi qualificatif de l'UNAF qui se déroule actuellement à Tunis, tandis que celle des U-17 est appelée à prendre part au tournoi qualificatif à la CAN de la catégorie prévu en Algérie du 15 au 25 janvier prochain.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 FRANCE

Andy Delort remporte le trophée de joueur du mois de novembre

L'international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a remporté le trophée de joueur du mois de novembre de la Ligue 1 de football française, a annoncé jeudi l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). Le capitaine héraldais a brillé en novembre sur les pelouses de la Ligue 1 française en compilant 3 buts et en délivrant 2 passes décisives.

Delort (29 ans), qui remporte le trophée pour la première fois de sa carrière, a été élu avec 38% des votes et devance l'attaquant de l'AS Monaco Kevin Volland et le buteur du Stade Brestois Irvin Cardona.

L'Algérien s'était également illustré lors du mois de novembre avec la sélection nationale en marquant lors du match nul face au Zimbabwe (2-2), pour le compte de la 4e journée du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.

Il succède à l'attaquant du LOSC Jonathan Bamba, lauréat en octobre dernier.

FOOTBALL

L'AC Milan, dernier club invaincu dans les cinq grands championnats européens

L'AC Milan, leader de la Série A, est la seule équipe invaincu dans les cinq grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie, France). Opposés à la Lazio Rome à l'occasion de la 14e journée de Série A, les Rossoneri se sont imposés sur le fil (3-2), décrochant leur 10e victoire en 14 matchs.

Les Rossoneri n'ont pour l'instant pas souffert de l'absence de leur meilleur buteur, Zlatan Ibrahimovic (10 réalisations en Série A) et de l'international algérien Ismail Bennacer, pièce maîtresse du milieu de terrain, et restent en tête du classement devant l'Inter Milan.

La seule défaite de l'AC Milan cette saison a été concédée face au LOSC (0-3), en Ligue Europa le 5 novembre, à San Siro.

R.S

FOOT / COUPE DU MONDE FÉMININE 2023

Quatre places directes pour l'Afrique

Le continent africain aura désormais quatre représentants directs en phase finale de la Coupe du monde féminine 2023, contre trois par le passé, selon la nouvelle répartition décidée par le Bureau du Conseil de la Fédération internationale de football (FIFA), a annoncé l'instance jeudi.



Avu du succès retentissant rencontré par l'édition 2019, il a été décidé l'an dernier d'élargir le format de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA de 24 à 32 équipes afin de continuer à encourager le développement du football féminin. La FIFA a depuis travaillé en étroite collaboration avec les confédérations sur la répartition des places pour l'édition 2023, que le Bureau du Conseil a confirmé ce jeudi", a indiqué la FIFA sur son site officiel.

Lors de l'édition 2019 qui s'est déroulée en France, le continent africain était représenté par trois pays (Afrique du Sud, Cameroun et Nigeria), les deux derniers ayant atteint les 8es de finale.

Répartition des places directes (29 sur 32):
6 places directes pour l'AF

4 places directes pour la CAF
4 places directes pour la CONCACAF
3 places directes pour la CONMEBOL
1 place directe pour l'OFC
11 places directes pour l'UEFA
En leur qualité de pays hôtes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont automatiquement qualifiées et leur place est directement déduite du quota attribué à leur confédération respective, à savoir l'AFC et l'OFC.

Répartition des places pour le tournoi de barrage (3):
Les trois places restantes seront déterminées à l'issue d'un tournoi de barrage à dix équipes, avec la répartition des places suivantes:
2 places de barragiste pour l'AF
2 places de barragiste pour la CAF

2 places de barragiste pour la CONCACAF
2 places de barragiste pour la CONMEBOL
1 place de barragiste pour l'OFC
1 place de barragiste pour l'UEFA

Format du tournoi de barrage :
Quatre équipes seront têtes de série sur la base du dernier classement mondial féminin FIFA paru avant le tirage au sort du tournoi, avec un maximum d'une équipe tête de série par confédération. Dans le groupe 1, qui comprend trois équipes, la tête de série N.1 affrontera pour une place en Coupe du monde féminine le vainqueur du match à élimination directe opposant les deux équipes non têtes de série du groupe.

Dans le groupe 2, qui comprend lui aussi trois équipes, la tête de série N.2 affrontera pour une place en Coupe du monde fémi-

nine le vainqueur du match à élimination directe opposant les deux équipes non têtes de série du groupe. Dans le groupe 3, qui comprend quatre équipes, les têtes de série N.3 et 4 affronteront les deux équipes non têtes de série du groupe, les deux vainqueurs s'affrontant ensuite pour la dernière place restante. Les équipes d'une même confédération ne pourront être placées dans un même groupe. Le tournoi de barrage fera office d'événement test pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande en vue de la Coupe du monde féminine 2023 et les deux pays hôtes seront invités à participer à des matches amicaux contre les équipes des groupes 1 et 2, en veillant à ce que toutes les équipes présentes disputent deux matches pendant le tournoi de barrage.

R.S

FOOT / TOURNOI DE L'UNAF (U20) 4E JOURNÉE

Le Maroc valide son billet pour la CAN-2021

L'équipe marocaine des moins de 20 ans (U20), s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Mauritanie (14 février - 4 mars), grâce au match nul obtenu jeudi à Tunis face à la Libye (1-1), à l'occasion de la 4e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF). Le Maroc a ouvert le score à la 31e minute de jeu sur un penalty transformé par Oussama Targhalline, avant que les Libyens ne remettent les pendules à l'heure en seconde période par Mohamed Khalil (47e).

Le deuxième billet qualificatif pour le rendez-vous continental se jouera dimanche

prochain entre la Tunisie (3e, 2 pts) et la Libye (2e, 4 pts), dans une véritable "finale". Le Maroc sera exempt. L'équipe algérienne a quitté le tournoi précocement, en terminant à la dernière place au classement avec un seul point seulement. Les coéquipiers d'Aymen Rahmani ont entamé la compétition en faisant match nul face à la Tunisie (1-1), avant de s'incliner à deux reprises : face au Maroc à la Libye, sur le même score (1-0). Pour rappel, l'Egypte qui devait prendre part à ce tournoi qualificatif, a décidé de se retirer en raison de la découverte de plusieurs cas positifs au Covid-19 chez les

joueurs. Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat, au bout duquel les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, dix pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, et de la Namibie, du Ghana, du Burkina Faso, de la Centrafrique, du Cameroun, et du Maroc.

R.S

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS / RENAISSANCE FC - ESS ANNULÉ

Karaoui: "Nous ne nous attendions nullement à un tel scénario"

Le milieu de terrain de l'ES Sétif, Amir Karaoui, a indiqué que l'annulation du match du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, qui devait se jouer mercredi face aux Tchadiens de Renaissance FC au stade Idriss-Mahamat-Ouya de N'djamena, constituait "un scénario inattendu".



"Nous avons bien préparé cette rencontre avec l'intention de revenir avec un bon résultat de N'djamena, mais grande fut notre surprise en constatant que le match est annulé. Nous ne nous attendions nullement à un tel scénario", a affirmé Karaoui à la page officielle Facebook de l'Entente. Le match Renaissance FC - ES Sétif a été annulé en raison d'un conflit entre la fédération tchadienne et son ministère des sports. Les joueurs

de l'ESS ont été interdits d'accès mardi au stade pour effectuer leur ultime séance d'entraînement qui devait se dérouler à l'heure du match. Ils ont dû rebrousser chemin pour effectuer leur dernier galop au niveau du terrain de leur hôtel. "Maintenant, nous devons tourner la page de la compétition africaine et nous consacrer au championnat, dont le prochain rendez-vous à domicile face au Paradou (dimanche, ndr)", a-t-il ajouté.

En attendant la décision de la Confédération africaine de football concernant l'issue à donner à cette affaire, le match retour (si match retour y aura) est fixé au 5 ou 6 janvier au stade 8-Mai-1945 de Sétif. Le club sétifien s'était déjà qualifié par le passé sans même jouer en Coupe africaine: en 1981 face aux Nigériens de Zinder et en 2014 devant la formation gambienne de Steve Beko.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE-ALLER) MCA

Hachoud et Abdelhafid incertains face au CS Sfax

Le défenseur du MC Alger, Abderrahmane Hachoud et l'attaquant Abdelhak Abdelhafid, blessés, sont incertains pour la réception des Tunisiens du CS Sfax, demain au stade du 5-Juillet (Alger, 20h45), pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions

d'Afrique de football, a annoncé jeudi le club algérois. "Abdelhafid souffre d'une elongation musculaire alors que Hachoud a contracté une blessure aux adducteurs. Le médecin de l'équipe devra trancher la période d'indisponibilité des deux joueurs après consultation", a indiqué le "Doyen" dans un

communiqué publié sur son application officielle. Abdelhafid a dû céder sa place à la 24e minute du match disputé mercredi en déplacement face au RC Relizane (1-0), alors que Hachoud a ressenti des douleurs en seconde mi-temps, ce qui a contraint l'entraîneur Nabil Neghiz à le remplacer.

Le MCA s'est qualifié pour le 2e tour préliminaire aux dépens des Béninois des Buffles du Borgou (aller : 1-1, retour : 5-1), tandis que les Tunisiens ont écarté le FC Mlangede de Zanzibar (aller : 5-0, retour : 3-1). La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

R.S

FOOT - LIGUE 2

Le MC Saïda devra régler des dettes de 60 millions DA

Le MC Saïda, pensionnaire de la Ligue 2 de football, risque de débiter le championnat sans ses nouvelles recrues, au nombre de 15, en raison de ses dettes estimées à 60 millions de dinars envers d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). "Certes, nous avons recruté plusieurs joueurs, mais le problème des licences se pose toujours. On risque de ne pas obtenir ces documents dans les délais en raison de dettes estimées à 60 millions de dinars que le club n'a pas encore honorées envers d'anciens

joueurs", a indiqué jeudi à l'APS le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation de l'Ouest, Mohamed Messaïdi. Le même responsable, qui vient d'être réélu pour un nouveau mandat olympique à la tête du CSA, s'est montré "pessimiste" quant au règlement de ce dossier dans les meilleurs délais. "En raison de la crise financière qui secoue le MCS, il sera très difficile pour le club d'honorer ses dettes et de lever par là même l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet. Tous nos espoirs sont placés sur les

autorités locales pour nous assister à dépasser cette conjoncture très difficile", a encore ajouté le même responsable.

En attendant, le MCS a débuté la préparation d'entraînement avec un effectif amoindri et sous la houlette d'un staff technique provisoire, la direction du club n'ayant pas encore tranché l'avenir de Karim Bouhila. Ce dernier avait dirigé l'équipe avant l'interruption du championnat précédent en mars dernier, a-t-on appris de même source.

R.S

AMINA BELKADI (JUDOKATE ALGÉRIENNE)

"Je vise une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo"

La judokate algérienne, Amina Belkadi, sacrée championne d'Afrique des moins de 63 kg, a assuré jeudi que son objectif cette saison est d'arracher une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, en récoltant le maximum de points lors des prochaines compétitions.

"Après ma consécration à Madagascar, je vais continuer à travailler très dur pour récolter le maximum de points lors des prochains rendez-vous internationaux en vue d'une qualification aux olympiades de Tokyo. Je me prépare, actuellement, à prendre part au Master de Doha où je m'attends à une rude concurrence, vu que ce tournoi

regroupera les 36 meilleures judokates de ma catégorie, mais je reste positive pour décrocher un bon résultat", a déclaré Belkadi en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire 2020-2021, tenue à l'École nationale supérieure en science et technologie du Sport à Dely-Brahim (Alger). Belkadi sacrée championne d'Afrique de judo de la catégorie (- 63 kg), en s'imposant en finale devant la Marocaine Sofia Bellatar, vendredi dernier à Antananarivo (Madagascar), est revenue sur son parcours lors de ces joutes qualificatives aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à l'été prochain à cause de la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

"La compétition a été, relativement, difficile lors de cette édition à cause de l'interruption des entraînements pendant plusieurs mois à cause de la Covid-19. Le retour sur les tatamis a été particulièrement difficile, mais j'ai réussi à gérer les combats jusqu'en finale, grâce aux conseils de mes entraîneurs", a-t-elle ajouté. La sélection algérienne de judo, composée de six athlètes, a terminé sa participation aux 41es Championnats d'Afrique à Antananarivo (Madagascar) avec six médailles (1 or, 3 argent et 2 bronze) en individuel en plus du titre africain par équipes (mixte).

R.S

Brèves

FOOT/ LIGUE 1 - MC ORAN

L'entraîneur Casoni (MCO) suspendu jusqu'à son audition

L'entraîneur français du MC Oran Bernard Casoni, a été suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), lors de la séance prévue lundi 28 décembre (11h00), a annoncé jeudi la LFP sur son site officiel. Par ailleurs, les deux gardiens de buts du NC Magra, Bouhaffaya Zakaria et Necir Abdelmalek, expulsés mercredi lors de la défaite concédée à domicile face à la JS Saoura (0-2), dans le cadre de la 5e journée de Ligue 1, ont écopé chacun de deux matchs de suspension ferme pour "faute grave", précise la même source.

En revanche, Belmessaoud Kamel (CS Constantine) et Bourahla Mohamed El-Said (NC Magra), ont écopé d'un match de suspension, respectivement pour cumul de cartons et contestation de décision. Enfin, l'USM Bel-Abbès a écopé d'une amende de 200,000 dinars pour "absence de l'entraîneur sur la main courante", alors que le CABB Arreridj s'est vu infliger 40,000 dinars d'amende pour "conduite incorrecte".

R.S

FOOT/LIGUE-1/CA BORDJ BOU ARRERIDJ

Report de la réunion du Conseil d'administration

La réunion prévue jeudi du Conseil d'administration de la société sportive du CA Bordj Bou Arreridj (ligue professionnelle-1 de football) a été reportée à "une date ultérieure", a-t-on appris de l'administration du club. Selon la même source, la réunion dont l'ordre du jour comprenait des questions organiques et administratives ainsi que l'ouverture du capital de la société, a été reportée "faute de quorum" puisque sur 19 membres, cinq seulement étaient présents. Le rapport du contrôleur financier a considéré que l'ouverture du capital de la société est devenue une nécessité à cause du déficit financier de la société sportive et l'autre alternative serait la dissolution de la société sportive qui implique la relégation du club, a encore indiqué la même source. Après cinq journées du championnat de Ligue 1, le CA Bordj Bou Arreridj occupe la 18ème position avec 2 points après deux nuls et trois défaites.

FOOT / LIGUE 1 - CLASSEMENT DES BUTEURS

Beldjilali reprend la tête avec 5 buts

L'attaquant de l'ASO Chlef, Kaddour Beldjilali, double buteur mercredi lors de la large victoire de son équipe devant JSM Skikda (4-1) en match de la cinquième journée de Ligue 1, a repris la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations. L'ancien meneur de jeu de l'USM Alger Beldjilali devance au classement l'attaquant du MC Alger Samy Frioui (4 buts) et le jeune avant-centre du Paradou AC Ahmed Benbouali (3 buts). Dans ce classement, le trio de tête est talonné par sept joueurs avec deux buts chacun : Hitala (RC Relizane), Demane (AS Ain M'liia), Amoura (ES Sétif), Guenaoui (Paradou AC), Messaoudi (JS Saoura), Belahouel (CR Belouizdad) et Bentahar (CS Constantine). Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs meilleur buteur lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Taïba (AS Ain M'liia puis Al-Tae Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal/Qatar), avec 10 buts chacun.

R.S

Brèves

EGYPTE

Explosion sur un gazoduc au Sinaï

Une explosion a eu lieu jeudi sur un gazoduc dans le nord du Sinaï, région de l'Est égyptien, a indiqué une source sécuritaire. "Une explosion a eu lieu jeudi soir sur le gazoduc principal alimentant la ville d'al-Arich, dans la zone de Sabika, à l'ouest" de la capitale du Nord-Sinaï, a précisé la même source.

L'explosion n'a pas fait de victime et "n'aura pas d'impact sur l'approvisionnement en gaz" de la ville, a affirmé dans un communiqué le gouverneur du Nord-Sinaï Mohamed Abdel Fattah Choucha. Pour l'heure, les causes de l'explosion restent à déterminer.

Des témoins ont indiqué que la fumée et les flammes de l'incendie étaient visibles à 30km d'al-Arich.

Par ailleurs, les forces de sécurité mènent des opérations de ratissage du périmètre de l'explosion et une enquête a été ouverte, toujours d'après le communiqué.

CENTRAFRIQUE

La Minusca reçoit le renfort de 300 casques bleus rwandais

La mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) a reçu jeudi un renfort de 300 casques bleus rwandais à trois jours des élections présidentielle et législatives, a-t-elle annoncé sur twitter.

La tenue des élections dimanche est un enjeu majeur pour l'ONU et le président sortant Faustin Archange Touadéra, grand favori, qui exclut tout report malgré les récentes attaques de groupes armés dans ce pays ravagé par la guerre civile.

"300 casques bleus rwandais de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud sont arrivés le 24/12 en Centrafrique en renfort des forces de la Minusca dans le cadre du plan intégré de sécurisation des élections", a écrit la Minusca dans un tweet.

"Ces troupes vont rester jusqu'au terme du processus électoral", a indiqué Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la force de la Minusca, qui a précisé qu'il s'agissait "d'unités d'infanterie"

PARAGUAY

Le footballeur Chilavert candidat aux élections présidentielles



Le gardien historique du Paraguay José Luis Chilavert a annoncé jeudi qu'il serait candidat aux présidentielles de son pays pour les élections prévues en 2023.

Sur son compte Twitter, l'ancien portier de Strasbourg (2000-2002) a publié une photo avec la devise

suivante : "Fier d'être paraguayen". Chilavert (55 ans), avait révélé en juillet dernier qu'il n'enchâitait pas d'être candidat à la présidence de son pays pour les élections de 2023.

Sixième au classement des meilleurs gardiens du XXe siècle de la Fédération internationale de l'his-

toire et des statistiques du football (IFFHS), Chilavert (74 sélections) est considéré comme le meilleur joueur de l'histoire de son pays, aux côtés de grands joueurs paraguayens, Arsenio

Érico et Romerito. Avec 67 buts marqués, il est le deuxième gardien à avoir inscrit

le plus de buts (après le Brésilien Rogério Ceni et ses 132 buts), et le premier en termes de buts internationaux (avec 8 réalisations). Il est également le seul gardien de l'histoire à avoir inscrit un triplé. Peut-être suivra-t-il les traces de George Weah, élu il y a trois ans à la tête du Liberia.

MOLDAVIE

Investiture de la nouvelle présidente

Maia Sandu a été investie jeudi à la présidence de la Moldavie, devenant la première femme à la tête de cette ex-république soviétique.

Mme Sandu, 48 ans, a été élue le 15 novembre avec 57,75% des suffrages face au chef d'Etat sortant, Igor Dodon. Cette ancienne Première ministre a prêté serment devant le Parlement et la Cour constitutionnelle, en l'absence de M. Dodon et des membres de son parti, qui avaient décidé de ne pas participer à la cérémonie.

Dans son discours d'investiture, Maia Sandu a rappelé ses principaux thèmes de campagne: la lutte contre la corrup-

tion et la promotion d'une "intégration européenne".

Ancienne république soviétique, considérée comme l'un des pays les plus pauvres d'Europe, la Moldavie oscille d'élection en élection entre partisans d'un rapprochement avec Moscou et ceux soutenant une intégration européenne, notamment via ses liens avec la Roumanie voisine.

Après l'élection, le Parlement moldave avait adopté une loi réduisant les pouvoirs présidentiels, une mesure perçue par Maia Sandu comme un moyen de réduire le rôle de la présidence au profit du Parlement, contrôlé par des partisans de M. Dodon.

SYRIE

L'Armée intercepte des missiles tirés par Israël

La défense aérienne syrienne a intercepté jeudi des missiles tirés par Israël sur la province de Hama (ouest), a rapporté l'agence de presse officielle Sana. "Notre défense aérienne a intercepté une attaque israélienne sur la zone de Masyaf", dans la province rurale de Hama, a précisé l'agence.

La télévision publique syrienne a diffusé des images montrant, selon elle, l'armée de l'air syrienne répliquant à l'attaque israélienne. Des avions de guerre israéliens ont été entendus alors qu'ils survolaient le Liban, voisin de la Syrie, peu avant les frappes, ont constaté des correspondants de presse.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), basé au Royaume-Uni, a également rapporté des frappes sur Masyaf, affirmant qu'Israël était "probablement responsable".

BURUNDI

Libération de quatre journalistes emprisonnés depuis un an

Quatre journalistes burundais emprisonnés depuis plus d'un an et condamnés pour des infractions liées à la sécurité de l'Etat ont été libérés après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle, selon un décret.

Ces quatre journalistes du groupe de presse privé burundais Iwacu - Agnès Ndirubusa,

Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Tércence Mpozenzi - avaient été arrêtés avec leur chauffeur le 22 octobre 2019, dans la province de Bubanza. Ils y enquêtaient sur de présumés affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé venu de République démocratique du Congo (RDC). Remis en liberté, leur chauffeur

Adolphe Masabarikiza a finalement été relaxé, mais les quatre journalistes ont été condamnés en janvier à deux ans et demi d'emprisonnement pour des infractions liées à la sûreté de l'Etat, une peine confirmée en appel en juin.

"Aux termes du présent décret, bénéficient de la remise totale des peines privatives de liberté,

les prisonniers Kamikazi Christine, Ndirubusa Agnès, Harerimana Egide et Mpozenzi Tércence", indique le décret signé le 23 décembre par le président Evariste Ndayishimiye. Le général Evariste Ndayishimiye a été élu le 20 mai à la tête de l'Etat, suscitant un léger et bref espoir d'ouverture au Burundi.

BREXIT

Accord historique entre Londres et Bruxelles

Les Européens et le Royaume-Uni ont conclu jeudi, après des négociations éreintantes et à la veille de Noël, un accord historique sur leurs futures relations commerciales, qui leur permettra d'éviter le choc dévastateur d'un "no deal" pour leurs économies en fin d'année.

L'accord a été salué par les chefs de l'UE et le Premier ministre britannique Boris Johnson, mais suscite des craintes chez les pêcheurs européens qui estiment être "les grands perdants" du compromis, atteint une semaine seulement avant le divorce définitif du 1er janvier. Il s'agit d'un "bon accord, équilibré" et "juste" pour chaque partie, a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Nous pouvons enfin laisser le Brexit derrière nous et nous tourner vers l'avenir", a-t-elle ajouté. Boris Johnson a promis que son pays restera "culturellement, émotionnellement, historiquement, stratégiquement et géopolitiquement attaché à l'Europe".

"Ce soir, pour le réveillon, j'ai un petit cadeau pour ceux qui chercheraient quelque chose à lire dans la torpeur de l'après-déjeuner de Noël", a par la suite déclaré le chef du gouvernement conservateur dans un message vidéo publié sur Twitter. "Le voici: des nouvelles réjouissantes, voici un accord, un accord pour apporter certitude aux entreprises et aux voyageurs et à tous les investisseurs dans notre pays à partir du 1er janvier, un accord avec nos amis et partenaires de l'Union européenne." "Je crois qu'il sera la base d'un partenariat heureux, couronné de succès et stable avec nos amis de l'UE dans les années à venir", s'est-il félicité.

La chancelière allemande Angela Merkel s'est dite "confiante" dans le fait qu'il s'agissait d'un "bon" accord, quand le président français Emmanuel Macron a estimé que "l'unité et la fermeté européennes" avaient "payé" dans les pourparlers. Ce divorce à l'amiable, obtenu à l'arraché après 24 dernières heures sous haute tension, scelle près d'un demi-siècle de mariage houleux entre les deux partenaires, quatre ans et demi après le référendum de juin 2016 sur le Brexit.

"SOULAGEMENT"

La conclusion d'un texte de 2.000 pages en a peine dix mois constituée aussi une prouesse pour un accord de cette envergure dont la conclusion prend en général des années.

Deux ans et demi avaient été nécessaires pour négocier le traité de retrait scellant le départ britannique, conclu fin 2019, qui apportait une sécurité juridique aux expatriés des deux côtés de la Manche et des garanties pour le maintien de la paix sur l'île d'Irlande.

Le Premier ministre irlandais Micheal Martin, dont le pays aurait été en première ligne en cas d'échec, a salué l'accord de jeudi: "Il protège l'économie de l'île entière, avec aucune frontière dure" la coupant en deux, a-t-il fait valoir.

Le texte devra encore être validé par les Etats membres, un processus qui devrait prendre plusieurs jours.

Mais il reste en théorie suffisamment de temps pour qu'il entre en application provisoire le 1er janvier, quand le Royaume-Uni, qui a officielle-



ment quitté l'UE le 31 janvier dernier, aura définitivement abandonné le marché unique. Il sera alors validé a posteriori par le Parlement européen début 2021. De leur côté, les députés britanniques sont convoqués pour le 30 décembre en vue d'en débattre.

Des Britanniques affichaient un soulagement volontiers teinté d'amertume, à l'image d'Harry Vincent, un étudiant interrogé par l'AFP à Londres: "Les compromis que nous avons faits me font me demander si ça valait la peine" de quitter l'UE, se désole-t-il.

Avec ce traité commercial, l'UE offre à son ancien Etat membre un accès inédit sans droits de douane ni quotas à son immense marché de 450 millions de consommateurs.

Mais cette ouverture sera assortie de strictes conditions: les entreprises d'outre-Manche devront respecter un certain nombre de règles évolutives en matière d'environnement, de droit du travail et de fiscalité pour éviter tout dumping. Des garanties existent aussi en matière d'aides d'Etat.

Un mécanisme permettra aux deux parties d'activer rapidement des contre-mesures, comme des droits de douane, en cas de divergences sur ces normes.

"AUX CÔTÉS DES PÊCHEURS"

Malgré sa faible incidence économique, l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques a constitué l'ultime point d'achoppement des

discussions, en raison de l'importance politique et sociale du secteur dans plusieurs Etats membres, dont la France, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande. Mais les Britanniques, qui reprennent le contrôle de leurs eaux, en avaient fait le symbole de leur souveraineté retrouvée.

L'accord prévoit une période de transition de cinq ans et demi jusqu'en juin 2026, à l'issue de laquelle les pêcheurs européens auront progressivement renoncé à 25 % de leurs prises, qui s'élèvent chaque année à 650 millions d'euros.

Aucun calendrier n'a été fixé pour cette période d'adaptation. L'accès aux eaux britanniques sera ensuite renégocié annuellement, les privant de visibilité. Le négociateur européen Michel Barnier a promis que l'UE serait "aux côtés des pêcheurs européens pour les accompagner".

Il a souligné qu'il y aurait, malgré cet accord, "de vrais changements" au 1er janvier "pour beaucoup de citoyens et d'entreprises".

L'UE a provisionné cinq milliards d'euros dans son budget pour soutenir les secteurs les plus touchés. Mais sans accord, les échanges entre l'UE et Londres auraient été régis par les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane, quotas et formalités administratives: un scénario noir pour un Royaume-Uni déjà malmené par la crise sanitaire et dont 47 % des exportations sont destinées au marché européen.

AFP

TUNISIE

L'homme politique Nabil Karoui, arrêté

Le Pôle judiciaire économique et financier tunisien a émis un mandat de dépôt contre Nabil Karoui, président du parti Qalb Tounes, a annoncé le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Mohsen Dali.

Karoui a été convoqué jeudi par le juge d'instruction du pôle pour être entendu dans l'affaire de suspicion d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent.

La Cour de cassation avait ordonné, le 9 octobre 2019, la libération de Nabil Karoui, placé en détention le 23 août de la même année.

La juridiction avait déclaré la requête déposée par le collectif de défense de Nabil Karoui recevable sur le fond et la forme. La plus haute juridiction annule, de ce fait, la décision de la chambre d'accusation.

La défense avait indiqué que la Cour de cassation a ordonné la libération immédiate de Nabil Karoui ainsi que l'annulation de la décision de la chambre d'accusation de la Cour d'appel laquelle avait, le 1er octobre, refusé la remise en liberté de leur client et considéré "la procédure nulle et non avenue".

L'organisation "I Watch" avait déposé une plainte le 2 septembre 2016 près le Pôle judiciaire, économique et financier contre les deux frères Karoui pour suspicion de blanchiment d'argent par l'intermédiaire de sociétés basées à l'étranger.

Le procureur de la République près le Pôle judiciaire avait ouvert une enquête à la suite de cette plainte et décidé d'adresser plusieurs chefs d'accusation à Nabil Karoui et Ghazi Karoui dont celui de blanchiment d'argent.

Le juge d'instruction en charge de l'affaire a décidé de prendre des mesures préventives à l'encontre des deux frères Karoui, lesquelles concernent l'interdiction de voyage et le gel des avoirs.

L'arrestation de Nabil Karoui avait suscité une large polémique qui s'est accentuée suite à la proclamation, par l'instance électorale, en septembre 2019, des résultats du premier tour de la présidentielle et l'accès du candidat Nabil Karoui au deuxième tour, aux côtés de Kais Saïed.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL/CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Allemagne met en garde contre la partialité de Washington

La délégation allemande à l'ONU a mis en garde contre la partialité des Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, après la décision du président sortant, Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire.

"Etre porte-plume vient avec de la responsabilité. Cela s'accompagne d'un engagement fort pour résoudre un problème, il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il faut agir dans le cadre du droit international", a déclaré l'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heusgen.

Il a révélé que son pays "reste profondément attaché à une solution politique qui soit réellement dans l'intérêt de tous. Toute la région en profiterait". Le 10 décembre courant, le président amé-

ricain sortant, Donald Trump a annoncé sa reconnaissance de la prétendue "souveraineté marocaine" sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations des relations entre le Maroc et Israël. Une déclaration qui a suscité des réactions négatives à travers le monde mais aussi au sein même du parti auquel appartient Donald Trump.

L'annonce faite par Trump a été essentiellement critiquée parce qu'elle va à contresens avec le Droit international, les Nations unies mais également d'autres organisations internationales considérant le Sahara occidental comme un territoire occupé illégalement par le régime marocain. Cette prise de position contredit aussi la politique adoptée par les Etats-Unis en ce qui concerne le Sahara occidental et qui consiste à soutenir l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple

sahraoui.

Dans son édition de mardi, le New York Times, se basant, sur des sources diplomatiques a expliqué que la décision de Trump pourrait être annulée par l'administration Biden qui prendra les commandes de la Maison-Blanche à partir du 20 janvier prochain.

Une annulation qui pourrait être expliquée par le fait que la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental soit contraire à l'un des principes fondateurs des Etats-Unis à savoir le soutien du droit à l'autodétermination. D'autre part, les Etats-Unis en tant que porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité ne peuvent prendre partie en faveur d'une partie du conflit d'où le rappel à l'ordre, diplomatique, émis par Christoph Heusgen. Par ailleurs, le diplomate allemand a in-

sisté sur l'importance d'accélérer la nomination d'un envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, afin de contribuer à la reprise du processus politique, à l'arrêt depuis la démission de l'ancien émissaire, Horst Kohler, en mai 2019. "Nous assistons donc à une stagnation du processus politique et nous avons besoin, en urgence, d'un nouvel envoyé personnel. Nous savons à quel point cette personne est difficile à trouver, car une telle personne doit être acceptable pour les deux parties. Si nous n'y parvenons pas, le processus politique s'effondrera", a-t-il soutenu.

L'ambassadeur a affirmé que le conflit au Sahara occidental avait besoin "d'une revitalisation du processus politique" et "d'un règlement négocié réaliste, pratique et durable".

R.I

Ouganda: Bobi Wine, l'opposant qui n'a pas peur de défier Yoweri Museveni

La campagne électorale en Ouganda a débuté sur fond de tensions entre le Président Yoweri Museveni et son principal adversaire Bobi Wine. Une star de la chanson devenue au fil des ans un vrai problème pour le pouvoir du numéro un ougandais. Analyse pour Sputnik du chercheur et journaliste Patrick Mbeko.

La campagne électorale en prévision de la présidentielle du 14 janvier 2021 en Ouganda a commencé sur fond de vives tensions entre le gouvernement du Président Yoweri Museveni et l'opposant Bobi Wine. L'arrestation de ce politicien de 38 ans il y a environ deux semaines avait déclenché une vague de protestations au cours de laquelle au moins 37 personnes avaient été tuées dans le pays. Relâché tout en étant inculpé pour «actes susceptibles de propager une maladie infectieuse» et infractions aux «règles sur le Covid-19», Bobi Wine a promis de poursuivre la lutte contre le Président Museveni qui briguera son sixième mandat en 2021.

DE LA POP MUSIC AU PARLEMENT

Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi Ssentamu, est né le 12 février 1982 à l'hôpital de Nkozi, où travaillait sa défunte mère. Il a grandi dans le bidonville de Kamwookya, au nord-est de Kampala, la capitale de l'Ouganda. Choriste dans une église, il intègre l'université de Makerere où il étudie la musique et le théâtre avant de se lancer dans la musique au début des années 2000. Il connaît un succès retentissant et devient l'un des artistes les plus célèbres de l'Ouganda, ce qui lui vaut le surnom de «Ghetto President», pour avoir chanté sur le fait de grandir dans un bidonville. Chanteur flamboyant, il se mue avec le temps en défenseur de l'Ougandais ordi-

naire, devenant le symbole de la lutte contre les injustices sociales. Ses chansons portent sur les nombreux problèmes auxquels est confrontée la jeune population ougandaise. En avril 2017, Bobi Wine s'invite en politique et se fait élire député dans la circonscription du comté de Kyadondo Est en battant les candidats du parti de Museveni (National Resistance Movement, NRM) et de la principale formation d'opposition (Forum pour le changement démocratique, FDC).

«ENNEMI DE LA PROSPÉRITÉ» DE L'OUGANDA

Dès qu'il a rejoint le Parlement en 2017, Bobi Wine est rapidement devenu un critique éminent du Président Yoweri Museveni. Depuis, il est constamment dans le collimateur du pouvoir ougandais. Plus de 120 de ses concerts en 2017 ont été annulés par les forces de sécurité qui n'ont pas hésité à utiliser des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser ses rassemblements. Tous ses faits et gestes sont scrutés à la loupe. Un projet de loi sur la censure, aussi appelé «loi anti-Bobi Wine», démontre à quel point le jeune politicien constitue une menace aux yeux des autorités.

La législation impose diverses restrictions aux artistes et aux cinéastes, notamment en les obligeant à demander l'approbation du gouvernement pour les paroles de leurs chansons et pour les moments où ils souhaitent se produire à l'étranger. Il ne

peut tourner un clip ni se rendre à l'étranger pour se produire car les autorités ougandaises ne lui octroient pas le sésame nécessaire.

Torturé, battu, sa maison ciblée par une attaque à la bombe, Bobi Wine est devenu la bête noire de son gouvernement. Dans une interview accordée à la BBC, le Président Museveni n'a pas hésité à le qualifier d'«ennemi de la prospérité de l'Ouganda». Ce qui n'a pas pour autant empêché le chanteur-député de continuer à militer contre le pouvoir ougandais.

DAVID CONTRE GOLIATH

À 76 ans, «M7» (le surnom de Yoweri Museveni) est le seul Président que la plupart des Ougandais connaissent, dans un pays où un habitant sur deux a moins de 16 ans. Quand il est arrivé au pouvoir en 1986, à la faveur d'une guerre civile qui avait complètement détruit l'Ouganda, Bobi Wine n'avait que 4 ans. Jusqu'à l'arrivée du jeune homme dans l'arène politique ougandaise en 2017, pas grand-monde n'avait réussi jusque-là à inquiéter l'homme fort de Kampala, qui règne sur le pays depuis maintenant près de 34 ans. Dans cette optique, l'irruption de Bobi Wine dans le ring politique face au Président a constitué un sérieux problème pour le régime.

Les principaux atouts du jeune politicien, ce sont d'abord sa notoriété et son succès auprès la population ougandaise, mais aussi et surtout sa fougue et son âge. Wine

pourrait être le petit-fils de Museveni. En Afrique subsaharienne en général, et dans les Grands Lacs en particulier, on n'avait jamais vu cela auparavant. C'est un combat de David contre Goliath qui place le pouvoir ougandais dans une position délicate. En mobilisant les moyens de l'État pour écraser le jeune opposant, qui n'a que son courage et sa volonté de changement à offrir, le régime a, d'une certaine manière, donné l'impression de le craindre. En moins de quatre ans, Bobi Wine est devenu une véritable épine dans le pied de Museveni. Soutenu par une jeunesse ougandaise désœuvrée et avide de changement qui représente les trois quarts de la population, il peut aussi compter sur le soutien d'une partie de l'opposition depuis le désistement de celui qui fut jusqu'à tout récemment le principal opposant au Président Museveni, le docteur Kizza Besigye.

En outre, le «Président du ghetto» est devenu, contre toute attente, le principal opposant au Président Museveni. Un exploit auquel peu de monde, parmi les observateurs avertis de la question ougandaise, pouvait s'attendre. Même s'il n'a pas les moyens d'ébranler, du moins pour le moment, l'édifice sur lequel repose l'autorité de Yoweri Museveni, le simple fait de l'avoir défié à la face du monde est une victoire en soi. Symbolique certes, mais assez conséquente pour faire bouger les lignes et susciter une certaine inquiétude au niveau du pouvoir ougandais...

Par Patrick Mbeko

Discrediter le vaccin russe: un petit accord obscur de la grande politique

Pour l'Occident, le fait que la Russie a été la première à créer un vaccin contre le Covid-19 a non seulement été une surprise désagréable, mais un défi révoltant que ce soit pour des raisons politiques ou financières.

D'un côté, une Russie jugée comme profondément non démocratique et arriérée n'a tout simplement pas le droit à ce genre de percée dans des domaines scientifiques complexes et technologiquement avancés. De l'autre, la manne à venir est si astronomique que rien que la pensée qu'elle puisse passer sous le nez des consortiums pharmaceutiques occidentaux leur provoque des aigreurs d'estomac. Il n'y a rien d'étonnant au fait que la Russie a été confrontée à de nombreuses tentatives de discréditer les résultats du travail de ses scientifiques: grande politique, grandes sommes d'argent. Par exemple, ce que vaut à elle seule la nouvelle d'un accord pour fournir cent millions de doses de vaccin russe contre le Covid-19 à l'Inde.

Toutefois, à côté des requins, il y a toujours de la place pour les remoras qui s'emparent régulièrement de restes de la table du maître.

C'est justement ce genre d'histoires qui s'est développé autour de la publication des résultats des essais du vaccin Sputnik V dans l'un des plus anciens et influents magazines médicaux mondiaux, The Lancet.

À la vitesse de l'éclair, l'article s'est retrouvé sous le feu des critiques. La lettre ouverte dans laquelle le professeur de biologie de l'université américaine Temple Enrico Bussi a exprimé ses inquiétudes quant aux erreurs «éventuellement commises par les chercheurs russes» a fait du bruit. Il a été soutenu par plus d'une vingtaine d'autres scientifiques occidentaux.

The Lancet a alors proposé aux concepteurs russes de répondre à certaines questions, ce qu'ils ont fait. Le centre Gamaleïa, qui a développé le premier vaccin contre le Covid-19, a fourni à l'édition un protocole clinique complet de l'étude du vaccin Sputnik V. Le directeur du Fonds russe d'investissements directs, Kirill Dmitriev, a publié une tribune dans laquelle il a répondu en détails aux principales critiques, leur conseillant au passage de chercher la poutre dans leurs propres yeux et de dissiper enfin les doutes sur les développements qu'ils mènent.

Par ailleurs, dans ce cas concret le problème ne réside pas dans les questions purement scientifiques qui ont été adressées aux chercheurs russes.

L'auteur du courrier à l'origine du scandale est lui-même une personne assez remarquable. Dans une publication de la BBC, Enrico Bussi est qualifié de «célèbre combattant contre la pseudoscience». Toutefois, il serait plus pertinent d'utiliser la caractéristique suivante: «homme d'affaire de

la science». En 2016, Bussi a fondé la compagnie Resis Srl, spécialisée dans la vérification de l'exactitude et de la conscience des travaux scientifiques.

Il s'agit d'un thème assez à la mode dans la science moderne. Au cours de ces dernières années, des chercheurs ont été trop souvent épinglés pour des erreurs dans les articles publiés, dont certains grossières. Il ne s'agit pas nécessairement d'abus ou de fraudes –souvent il s'agit d'inexactitudes de bonne foi qui, une fois révélées, portent tout de même un coup à la réputation des scientifiques, voire des instituts de recherche entiers.

C'est justement pour éviter ce genre de problèmes que, de nos jours, les auteurs et les organismes de recherche se tournent souvent vers des sociétés spécialisées en vue d'un audit indépendant de leurs propres textes et ce, avant la publication. Ainsi, la compagnie de Bucci a été embauchée à cette fin par l'Institut allemand Fritz Lipmann, qui s'est récemment retrouvé au cœur d'un scandale justement en raison d'importantes erreurs dans les travaux publiés. Il y a un an, cette histoire a été décrite en détail par le magazine Nature.

La subtilité réside dans le fait qu'une telle entreprise impose certaines restrictions éthiques, ce que M. Bucci réalise d'ailleurs parfaitement. Toujours dans Nature, une publication dédiée à la pureté et l'intégrité du

travail scientifique est parue en décembre 2019 et c'est Enrico Bucci qui en était co-auteur. Et il y a été honnêtement souligné qu'Enrico N. Bucci avait un conflit d'intérêts. En effet, quand le propriétaire d'une société commerciale intervient publiquement au sujet de l'activité dans laquelle il se spécialise, cela devient en substance une publicité pour son entreprise.

Mais, bien évidemment, une fois qu'il faut «démasquer» le vaccin russe, ce genre de bagatelles ne comptent plus. L'Occident a utilisé la lettre ouverte (et, par définition, l'auto-promotion) de Bucci pour porter un coup de plus aux développements russes dans l'espoir de torpiller ou du moins d'affaiblir leur leadership. Quant au professeur lui-même, il a reçu une pub d'une ampleur et d'un niveau auxquels il n'aurait même pas pu songer dans d'autres circonstances. C'est ce qui s'appelle «surfer sur le hype médiatique» et c'est sur ce principe que des centaines et des milliers de personnalités médiatiques s'appuient.

Sans doute, ceci lui apportera des rendements sous formes de contrats commerciaux très attractifs. Saisir le hype dans l'eau trouble de la grande politique peut être très profitable.

Toutefois, cela n'a rien à voir ni la médecine en particulier, ni avec le sauvetage de centaines de milliers de vies dans le monde.

Par Irina Alksnis